

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

—  
J U I N  
—

## SOMMAIRE

LE FRATRICIDE ( <i>Suite</i> ).....	Le Vicomte Walsh.
J. J. GIROUARD. ....	E. Gérin.
BIBLIOGRAPHIE.....	Rév. M. Edmond Langevin.
LETRES.....	
CHRONIQUE.....	E. Gérin.
VARIÉTÉS.....	

—  
QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

—*Accueillir des Anglais ! Par saint Denis !* je le jure, il n'en recevra pas d'autres ; il ne sera plus libre d'aller au-devant d'eux : tout ami des Anglais est traître à moi et à la France. Eh ! duc de Bretagne, êtes-vous donc si peu maître dans vos Etats, qu'on y puisse ainsi recevoir des ennemis ?.....Est-ce que mes ennemis ne seraient pas les vôtres ?

—Mon seigneur ne peut douter que ses ennemis ne soient les miens et que mes amis ne lui soient tous dévoués. Moi, je n'ai pas été élevé à la cour d'Henri d'Angleterre ; moi, je ne reçois de lui ni présents, ni hommes d'armes, ni gages.

—Par le sang de Dieu ! ce n'est pas assez que vous n'en receviez pas, il ne faut pas qu'un seul homme en Bretagne en reçoive ! Et en prononçant avec feu ces paroles, le visage de Charles n'avait plus l'expression de douceur qui lui était habituelle ; son regard, ordinairement tendre et langoureux, s'était animé, et des couleurs avaient fait disparaître sa pâleur.

Le duc de Bretagne s'aperçut de l'indignation que le seul nom d'Anglais inspirait au roi de France ; il résolut de se servir de la reconnaissance que Gilles conservait au roi d'Angleterre pour le perdre : il avait vu que c'était le plus sûr moyen, et se promettait bien d'y revenir.

—Beau cousin, nous reparlerons de cette affaire, dit Charles. Mais aujourd'hui ne pensons qu'à la joie ; il ne faut pas que ma belle cousine trouve l'ennui auprès de nous. Que dirait-elle de la France, si, à notre cour, elle n'entendait que de graves discussions ? Alors elle regretterait peut-être les montagnes d'Ecosse.

Malgré mon amour pour mon pays, répondit Isa-

belle, auprès de mon seigneur, je ne puis rien regretter.

—Et moi, ajouta Charles, auprès d'Isabelle d'Ecosse, *malgré tout mon amour pour mon pays*, je déclare et suis prêt à soutenir envers et contre tous que la France n'a pas de beauté plus parfaite que celle d'une Ecossaise que je ne veux pas nommer.

En faisant ce compliment à la duchesse de Bretagne, le galant Charles VII lui prit la main, et la conduisit à sa chambre, où de nombreuses dames d'atour l'attendaient. Là, tout le luxe du temps était étalé pour recevoir la princesse voyageuse : un bain parfumé était préparé, et son odeur de tubéreuse se répandait dans tout l'appartement. Cachés derrière des courtines, des musiciens jouaient des airs écossais ; de jeunes filles, placées sur l'escalier, au milieu des fleurs et des arbustes, venaient lui offrir des présents ; les unes lui présentaient dans de légères et élégantes boîtes de sapin, blanches comme de l'ivoire, des fruits conservés ; d'autres apportaient des ornements de parure ; de petits enfans dansaient devant elle sur les tapis bleus fleurdelisés, et répandaient tant de roses effeuillées sur ses pas que bientôt on ne voyait plus les fleurs de lis d'or.

Dans tous ces apprêts de réception et ces détails de fête, on reconnaissait jusque dans les enfans une grande habitude, et l'on se serait étonné de trouver ainsi le plaisir naturalisé dans des temps de malheurs et d'orages, si l'on n'avait pensé qu'on était à la cour du voluptueux et léger Charles VII.

Tout occupé de plaisirs que fût le roi, il n'oubliait pas ses droits et ses prétentions ; et entre une fête et

un tournoi, il trouva le moyen de se faire rendre hommage lige du duché de Bretagne par le superbe François.

“ Les vieux actes rapportent que le vingt-huitième jour d'octobre de l'année de Notre-Seigneur mil quatre cent quarante-quatre, sous le pontificat d'Eugène, au château de Chinon, le roi étant présent, l'illustre prince François, duc de Bretagne, fut ainsi interpellé par le sénéchal Poton de Brézé :

“ Vous devenez homme du roi, notre souverain seigneur, ici présent, et lui faites hommage lige, à cause de votre duché de Bretagne et ses appartenances, et promettez le servir vers tous et contre tous qui peuvent vivre et mourir.

“ Cette formule dite, le duc de Bretagne adressa ces mots au roi :

“ Monseigneur, telle redevance, et en la manière que mes prédécesseurs, ducs de Bretagne, ont faite à mes seigneurs vos prédécesseurs, roys de France, je vous fais, et non autrement.

“ Ces paroles prononcées, le sénéchal dit au roi : Embrassez-le, et aussitôt François s'avança, mit ses mains dans les mains royales, et sans fléchir le genou, sans faire d'autre promesse ni serment, donna le baiser au roi de France.

“ Alors Jean de Jouvenel, chancelier de France, dit : Monseigneur duc de Bretagne, vous devez être *desceint*.

“ Non fait, il est comme il doit, répliqua Charles VII ; voudrais avoir beaucoup d'hommes avec telles épées.

“ Le duc alors inclina la tête et prononça ces paroles :

“ Monseigneur, vous plaise confirmer mes libertez franchises, prééminences et noblesses, et m’y maintenir, comme messeigneurs vos prédécesseurs ont maintenu moy et les miens.

“ *Et rex respondit* : Je les confirme, et vous promets vous y maintenir et plus accroistre que diminuer en votre temps ; car vous ne pourriez être plus proche, si n’étiez mon fils ou mon frère.

“ Après cet hommage, François en rendit un autre, comme comte de Montfort ; mais pour celui-ci, il inclina le genou, et fut assisté par d’Epinay, évêque de Saint-Malo, Jean Hingant et Pierre de la Marzelière.”

De la salle des redevances et hommages, le roi et le duc passèrent dans la salle du banquet, où grande et joyeuse chère, et vins pétillants, firent bientôt oublier les affaires du matin.

## XXII

### LE BANQUET ROYAL

Deux gardes de la porte, frappant le pavé de marbre avec le bois de leurs longues hallebardes, annoncèrent le roi.

A ce nom, tous les grands seigneurs, chevaliers, bannerets, pages, genti-femmes et damoiselles, rassemblés dans la salle qui précédait la chambre de la reine, se levèrent de leurs tabourets, et se tinrent debout, silencieux et immobiles, pendant que le roi, appuyé sur le bras du duc de Bretagne, passait dans cette galerie

pour aller chercher la reine Marie d'Anjou et Isabelle d'Écosse.

Le roi, toujours d'une grande recherche dans sa mise, portait ce jour-là une courte chemise de velours blanc, ciselée d'or, chef-d'œuvre d'orfèvrerie. Cette tunique, très-large d'en haut, était serrée étroitement autour de sa taille par un ceinturon rouge, enrichi d'émeraudes, et ne tombait qu'à moitié cuisse; un chaperon à très-petits bords taillés était placé de côté sur sa tête, et ne cachait presque pas sa chevelure blonde et bouclée. A mesure qu'il avançait dans la salle, il laissait le parfum de cette essence de rose que les Égyptiens vendaient cher à nos chevaliers.

Le duc de Bretagne avait aussi déployé une grande magnificence de toilette : sa tunique de velours rouge herminée d'argent était beaucoup plus longue et plus ample que celle du roi. On voyait que Charles ne voulait rien cacher de l'élégance de sa personne, tandis que François, faible et maigre, avait recours aux plis bouffants de ses vêtements pour dissimuler les défauts de sa taille; ses cheveux noirs et droits tombaient sans boucles autour de son cou, et faisaient ressortir son extrême pâleur; il tenait à la main son chaperon, fourré de *menu vair* et orné d'une plume de héron.

Les deux princes allèrent ainsi, se donnant le bras, et saluant gracieusement à droite et à gauche, jusqu'à la porte de la chambre de la reine. Là, l'officier de service frappa trois fois du pied, la porte s'ouvrit, et tous les deux entrèrent dans le *parloir*.

Marie d'Anjou, pâle et souffrante, était à demi couchée sur une chaise de repos : toute sa parure était blanche

et se confondait avec son teint et ses mains d'ivoire ; un voile de mousseline, parsemé d'étoiles d'argent, partant du haut de sa coiffure retombait en arrière, et comme pour se garantir du souffle de l'air, la princesse malade ramenait ce voile en avant, et s'en enveloppait tout entière. Sur cette chaise de repos, d'une couleur foncée, cette figure blanche formait contraste. Pour rendre ce contraste plus frappant encore, Isabelle d'Écosse, assise aux pieds de la reine, avait une robe rose, moins rose que ses joues, et un éclat de parure qui ajoutait à sa brillante fraîcheur.

Quand les portes de la salle du banquet s'ouvrirent et que le grand officier de la bouche du roi parut avec la serviette déployée, Charles présenta la main à la duchesse de Bretagne, et François, en ayant obtenu la permission du roi, offrit la sienne à la reine de France. Pendant qu'on donnait à laver avec de l'eau de rose, dans des vases de vermeil, une douce mélodie se faisait entendre. Sous un même dais élevé au-dessus de la table, Charles se plaça avec Marie d'Anjou et Isabelle d'Écosse ; en face du roi était le siège de François ; un peu plus bas, celui du comte de Guingamp. Ce prince timide et modeste semblait souffrir au milieu de toutes ces pompes ; entièrement vêtu de noir, le regard baissé, gardant le silence, on voyait qu'il regrettait la paix de sa retraite solitaire : c'était un ermite condamné aux plaisirs, un saint redoutant la tentation au milieu des délices.

Dans une partie moins élevée de la salle, se trouvaient les tables des nobles convives invités par le roi ; les plus puissants seigneurs français étaient assis à côté de ce que la Bretagne avait de plus illustre.

Dunois, Tanneguy Duchastel, Christophe de Harcourt

la Hyre, le maréchal Saint-Sévère, Robert Thibaud, *écuyer de l'écuyerie* du roi, Jean de Gaucourt, grand-maitre de sa maison, Arthur de la Trémouille, son ami, faisaient les honneurs des tables aux seigneurs bretons, parmi lesquels on comptait Pierre de Rohan, Arthur de Montauban, Jacques d'Épinay, Hervé de Saint-Pôl-de-Léon, Jehan de Goulaine, Jehan Dubois, Pierre Dufou, Hingant, Olivier de Méel, et une foule d'autres gentilshommes qui avaient accompagné le duc François.

Par respect pour les convives couronnés du haut bout de la salle, on parlait bas en commençant le repas ; ce n'était qu'un bruit sourd auquel se mêlait le bruit de l'argenterie sur les *tranchoirs*. Entre les vases de fleurs qui s'élevaient de distance en distance sur la longueur des tables, on voyait la vapeur des mets monter en légers nuages. Avec un art admirable, le *maître queux* du roi avait su laisser aux viandes la forme qui appartenait à l'animal qui les avait fournies ; ainsi le jeune marcassin, couché dans un énorme plat rempli de fenouil odorant, semblait reposer encore sur l'herbe de la forêt ; plus loin, un chevreuil tout entier gisait sur un rocher de pâte ; la tête levée et tournée en arrière, il avait l'air d'écouter la meute ennemie et d'être prêt à fuir. Dans des vases de cristal, on voyait des poissons nageant dans un bouillon limpide comme l'eau d'un fleuve ; perchés sur des arbustes artificiels, on reconnaissait les différents oiseaux des bois ; et chose merveilleuse, le pied, les feuilles, les fleurs de ces petits arbres étaient bons à manger, comme le gibier qu'ils portaient sur leur verdoyants rameaux .

Chez aucun peuple, dans aucun temps, l'art d'en-

<sup>1</sup> Voyez la description du festin des ducs de Bourgogne.



chanter les yeux et de satisfaire le goût n'avait été porté si loin. En France, on a toujours aimé les extrêmes, les sacrifices que l'honneur impose, et les délices que donne le plaisir. Le Français mange gaiement le pain noir des camps et dort bien sur la dure ; mais nul ne sait mieux que lui savourer un festin et apprécier les voluptés de la vie. Aussi ne les saisit-il jamais avec tant d'empressement que dans les jours mauvais ; au milieu de dangers elles lui semblent plus douces.

Ce demi-silence qui avait régné au commencement du repas, n'existait plus ; le vin, l'hypocras avaient rempli les coupes, et les coupes avaient été vidées. Les propos de chasse, de guerre, de plaisir, s'échangeaient entre les convives, et ajoutaient aux charmes du banquet. Mais bientôt de bruyantes acclamations se firent entendre. C'étaient des cris d'admiration, des applaudissements, à la vue des *entremets* qui entraient dans la salle.

D'abord on vit des lions, des tigres, des léopards et des ours arriver ; tout le bruit des convives fut couvert par leurs rugissements. Le lion secouait sa crinière, le léopard s'élançait avec agilité, l'ours se balançait lourdement, et imitait la démarche d'un homme, en s'appuyant sur un bâton. Au milieu de ces bêtes féroces apparut tout à coup un Apollon, avec une lyre ; il en tira des accords ; les rugissements diminuèrent : il chanta, les animaux se turent ; et sa voix était si douce et si mélodieuse, que les hôtes du désert et des bois se levèrent, et se tenant tous formèrent une ronde autour du dieu. Mais ce qui fut admirable, c'est que tout à coup les lions, les tigres, les léopards, les ours, laissèrent tomber leurs peaux, et que l'on en vit sortir de beaux jeunes gens, de belles jeunes filles, parés comme

des pastours et des pastourelles, qui, s'avancant en cadence, allèrent s'agenouiller près de la reine de France et de la duchesse de Bretagne, et leur offrir des compliments, des *épices* et des fleurs.

Pareille métamorphose parut à tous les nobles spectateurs le comble du génie. Marie d'Anjou et Isabelle d'Écosse étaient citées comme les meilleures musiciennes de leur temps, et à bien dire, la musique est un plaisir de reine ; c'est le plus pur de tous. Il y avait donc grande convenance à faire représenter devant les filles de la lyre le triomphe de l'harmonie. Aussi les convives ne tarissaient point d'éloges sur ce bel *entremets*.

Cependant il devait, ce nous semble, être surpassé par celui-ci.

Au bout de la salle, en face de la table royale, un grand rideau bleu à fleurs de lis d'or se sépara en deux, et apparut alors une large et haute ouverture faite dans la muraille, destinée à laisser passer ce qui n'aurait pu entrer par aucune porte ni fenêtre..... L'attente était vive ; on se demandait ce qui allait arriver..... Tous les yeux étaient fixés du côté de cette ouverture, et, comme pour mieux voir, on faisait silence. Des flots, imités avec un art merveilleux s'avancèrent d'abord en roulant sur eux-mêmes, comme les vagues de la mer qui s'étendent et couvrent les sables du rivage. Ces flots artificiels, faits avec de la gaze verdâtre, mêlée de fils d'argent, s'étendirent et couvrirent le pavé de la salle en s'agitant toujours.

Sur cette mer voici venir une galère ; elle est de bois doré ; ses mâts ressemblent à de l'ivoire ; ses cordages sont d'argent, ses voiles de pourpre. Tout l'équipage de ce vaisseau, beau comme celui de Cléo-

pâtre, est entièrement composé de jeunes filles : un enfant, avec un arc et un carquois, est au gouvernail.

Les jeunes filles sont vêtues de robes bariolées, entrecoupées de carreaux des plus vives couleurs ; des toques de velours noir, ombragées de plumes noires, tranchent sur leurs cheveux blonds ; des brodequins, attachés avec des rubans verts, rouges et jaunes, chaussent leurs pieds ; leurs jupons courts ne descendent qu'un peu au-dessous du genou. Ce sont les filles de l'antique Calédonie ; elles ont quitté la terre des brouillards, des nuages et des torrents ; elles sont descendues de leurs rochers sauvages pour aller à la recherche de la plus belle de leurs compagnes, l'amour et l'orgueil de la contrée.

Descendues de la nef dorée, les jeunes filles vinrent apporter des bouquets aux convives.

A un signal donné, des fanfares de trompettes, des roulements de timballes retentirent. Tout le monde se leva, même le roi. L'échanson emplit de vin la coupe royale ; Charles la prit en disant : *A l'union de France et de Bretagne !* trempa les lèvres dans la liqueur pétillante, et passa la coupe d'or aux mains du duc François, qui répéta : *A l'union de Bretagne et de France !*

Et tous les chevaliers, et tous les écuyers, et tous les pages, et tout le peuple qui était en dehors de la salle, s'écrièrent : *Noël ! Noël au roi Charles et au duc François ! Union ! union entre France et Bretagne !*

## XXIII

## SOUVENIRS DES CAMPS.

Autrefois c'était comme aujourd'hui, un des moments les plus doux était celui qui succédait à un banquet où le bon goût, l'esprit et l'abondance avaient régné. Alors le cœur est plus ouvert et plus expansif, l'esprit a plus d'élévation et plus de souvenirs, la conversation plus d'attraits, on se défie moins de celui qui nous parle, on en dit plus à celui qui nous écoute ; c'est dans ce moment de franchise et d'abandon que les âmes se révèlent et que l'homme de sang-froid étudie celles qu'il a intérêt de connaître.

En se levant de table, le roi et la reine de France, le duc et la duchesse de Bretagne, le prince comte de Guingamp et les premiers officiers de leurs maisons s'étaient rendus dans le parloir particulier de la reine, tandis que le reste des nobles convives remplissait la longue galerie qui y était attenante.

On les voyait par groupes, causant et s'entretenant de leurs anciennes guerres ; leurs gestes animés rappelaient de grands coups de lance et de brillants exploits.

Du parloir de la reine, on apercevait, par-dessous les courtines relevées, tout ce mouvement. Isabelle, assise près de la chaise de repos où Marie s'était recouchée, s'amusait de cette agitation : accoutumée à la froide tranquillité de ses compatriotes, elle ne revenait pas de cette vivacité française ; elle se disait tout bas : Il y a

peut-être ici moins de raison qu'à la cour de mon père, mais, certes il y a plus de grâce.

Elle demanda à la reine les noms de plusieurs chevaliers que l'on distinguait dans cette foule de hauts et puissants seigneurs : un d'eux surtout attirait constamment ses regards ; c'était un vieillard dont les cheveux blancs retombaient avec majesté sur ses larges épaules que le temps n'avait pu courber ; quelque chose de bon et de noble se voyait dans ses traits réguliers ; les jeunes gens, en passant près de lui, s'inclinaient profondément, et lui marquaient une grande déférence et beaucoup de respect. Lui, les accueillait avec un sourire qui ressemblait au sourire d'un père. Quel est ce vénérable vieillard ? demanda Isabelle.

La reine répondit : C'est *le plus probe des chevaliers*, Jehan d'Aulon ; c'est à lui que fut confiée la garde de la Pucelle.

—De la Pucelle ! s'écria la duchesse de Bretagne. Ah ! que je serais aise d'en parler avec lui ! Plaise à vous, madame, de le faire venir auprès de moi ; j'ai si grand désir d'entendre raconter les hauts faits de la femme qui nous honore le plus.

—Ah ! le pensais bien, l'Écosse est trop juste et trop noble pour partager la haine des Anglais. Le pays qui donne des alliés à la France ne pouvait donner des ennemis à la Pucelle inspirée.

—Hélas ! quelques Écossais cependant ont été vus parmi ses juges.....ou plutôt ses bourreaux.

—Oh ! non, en ce pays, tout est bon et loyal ; nous sommes si près de l'Anjou...

La reine sourit, et fit appeler le chevalier Jehan d'Aulon.

Le vieillard s'avança, s'inclina respectueusement devant sa souveraine, et attendit ses ordres. Marie lui dit : Chevalier, voici notre belle cousine Isabelle d'Écosse, duchesse de Bretagne, qui a vif désir de vous entendre parler de la Pucelle.

—Oh ! très-gracieuse souveraine, répondit *le plus probe des chevaliers* en relevant la tête, oh ! il faudrait une autre langue que la mienne, pour redire ce que j'ai vu de cette tant noble fille ! Pour louer une sainte comme elle, il faudrait qu'un ange eût touché mes lèvres avec un charbon ardent : je n'ai qu'un vieux cœur français pour admirer celle qui a sauvé la France.

—C'est tout ce qu'il faut, répliqua la reine ; vos paroles seront simples et vraies, comme il les faut pour bien louer Jeanne, cette fille naïve et sublime à la fois, qui faisait chaque jour des choses admirables, et qui ne savait que son *Pater* et son *Ave*. Chevalier, à cause de votre grand âge, prenez un pliant à côté de ma belle cousine Isabelle d'Écosse, duchesse de Bretagne, et satisfaites sa curiosité.

Le vieux d'Aulon obéit, et redit avec vérité et simplesse tout ce qu'il savait de Jeanne l'inspirée. Il parla ainsi :

La gloire enivre les hommes. Après les victoires, ils comptent leurs succès et disent : C'est nous qui avons fait toutes ces choses : ils ne pensent plus au Dieu des armées. Dieu, pour se venger de cette ingratitude, brise les épées et les lances dans la main des forts, et ceux qui avaient vaincu sont vaincus à leurs tour. C'est ce qui est arrivé à nos pères : leur orgueil avait été grand, la punition a été forte, et les ruines de la France attestent encore toute la rigueur du ciel.

La ville de Chinon que voyez aujourd'hui si belle et si brillante, était triste et désolée quand la fille de Vaucouleurs y arriva. Nous étions tombés si bas que nous ne pouvions plus espérer. Toute cette fleur de chevalerie qui entoure aujourd'hui le roi de France était alors avec lui, car, il faut le dire avec fierté, si chevaliers français accourent vite et en grand nombre aux fêtes, aux bals, et aux festins, ils accourent et plus nombreux et plus vite encore aux jours d'épreuves et de courage, à l'entour de leurs rois malheureux.

Pour eux, il y a comme un noble attrait dans l'adversité, et on les a vus souvent abandonner leurs foyers pour aller se faire *courtisans du malheur et flatteurs de l'infortune*.

Nous étions donc beaucoup autour de ce roi, que les Anglais, par dérision, avaient appelé *le roi de Bourges*. Aujourd'hui qu'en disent-ils ? le lion ne recule pas toujours.....

Dans ces jours de découragement je me rappelle combien nos épées et nos lances semblaient pesantes ; nous sentions que Dieu les avait émoussées dans nos mains, et que le salut de la France ne dépendait plus de nos bras, et devait nous venir d'en haut. A certains maux il n'y a que les remèdes du ciel : nous en étions là...Jeanne alors parut.

Quand le bruit se répandit à Chinon, que la fille inspirée, que la prophétesse, que celle qui conversait avec les anges et les bienheureux, était aux environs de la ville, une grande foule se porta au-devant d'elle. Ce n'était pas seulement du menu peuple et des femmes ; dans la multitude, on reconnaissait beaucoup de chevaliers et de gens de haut parage. Le besoin

d'espérer était partout, et les grands et les petits, voyant que tout les secours humains ne les délivraient pas, en attendaient d'ailleurs.

Six ou sept personnes, parmi lesquelles étaient son frère et un prêtre, accompagnaient Jeanne d'Arc, depuis son départ de Vaucouleurs ; elle cheminait à leur tête sur le modeste cheval que lui avaient donné Jacques Allain et Durant Laxart ; son vêtement était pauvre et de peu d'apparence, et ceux qui venaient avec elle n'avaient ni renom, ni habileté militaire ; ils n'avaient que foi dans l'envoyée du ciel. Aussi, en voyant cette jeune fille et cette mince escorte, plusieurs d'entre nous, et je confesse que j'étais du nombre, souriaient amèrement en disant : Est-ce de là que salut doit nous venir ? Parmi les officiers de la maison du roi, il y en avait beaucoup qui pensaient comme nous ; car Jeanne ne fut pas menée tout de suite au château où était le roi : elle fut logée chez une bonne femme, auprès du chastel de Chinon.

Cependant tous ceux qui l'avaient approchée, tous ceux qui avaient conversé avec elle, nous en faisaient d'admirables récits et vantaient sa beauté, sa modestie et son courage. Je voulus juger par moi-même de cette merveilleuse fille, et je fendis la foule pour parvenir jusqu'à elle. Quand j'arrivai dans la petite chambre où elle devait loger, elle venait, pour se rafraîchir, d'ôter son casque : ses cheveux châtains, séparés sur son front, tombaient en boucles autour de son cou, et n'étaient pas plus longs alors que les portaient les jeunes chevaliers, écuyers et pages ; son teint, d'une grande blancheur, était animé par la chaleur de la route ; ses yeux étaient doux comme ceux d'une femme et fiers comme ceux d'un guerrier :



elle avait en même temps de la modestie et de l'assurance, quelque chose de noble et de villageois. En se montrant, elle commençait sa mission, car elle s'emparait des cœurs.

Quand je fus tout près d'elle, je lui dis (non sans une grande émotion) : Eh ! jeune fille, vous voilà bien loin de vos moutons, au milieu de tant d'hommes d'armes !

*Ainsi l'a voulu messire qui m'envoie*, répondit-elle.

J'ajoutai : N'avez-vous pas peur ? Avec nous, vous n'aurez plus le repos et la paix des champs, vous ne rencontrerez que fatigues et dangers.

— *C'est pour cela que je suis née*, dit avec assurance la Pucelle en relevant la tête, *c'est pour cela que je suis née. J'aurais mieux aimé rester à filer ma quenouille avec ma pauvre mère ; mais ce n'est pas moi qui viens, c'est celui qui me guide, c'est celui qui m'a dit : Va-l'en trouver gentil dauphin de France. Me voilà. Pourquoi ne me conduit-on pas auprès de monseigneur le Dauphin.*

— Dites le roi, répliquai-je.

— *Quand il aura été sacré en l'église de Reims*, dit la jeune fille.

— Vous avez donc grand désir de voir le roi ? Vous avez fait bien du chemin pour venir jusqu'à lui.

— *Oui, quand je suis parti de Vaucouleurs je me suis dit : Il faut que j'aïlle auprès du roi, dussé-je pour y arriver, user mes jambes jusqu'aux genoux ; et, reprenant son casque, elle ajouta avec autorité : Chevalier, menez-moi au chastel.*

J'aurais eu défense de le faire, que je l'eusse fait encore, tant je fus frappé de l'air inspiré de Jeanne. Je me dis : Il faut faire ce qu'elle veut ; car elle fait ce

que Dieu lui ordonne. Oncques depuis ce jour ne lui ai désobéi, même au moment où elle est montée sur le bûcher, pour de là monter au ciel...

Quand nous arrivâmes chez le roi, c'était l'heure des flambeaux : il y en avait plus de cinquante qui brûlaient dans l'appartement, et qui faisaient briller bien de somptueux habits. Le roi était moins magnifiquement vêtu que bien d'autres, et l'avait fait exprès, pour ne pas être reconnu. Mais devant plus de trois cents chevaliers qui étaient là rassemblés, Jeanne alla droit à Charles, notre gracieux souverain, avec autant d'aisance et de grâce que si, dès le bas âge, elle avait été élevée à la cour. Se prosternant devant lui, elle embrassa ses genoux, et lui dit avec une voix merveilleusement douce :

*Dieu vous donne bonne vie, gentil roi.*

—Ce n'est pas moi qui suis roi, répondit Charles VII en lui montrant un des seigneurs de sa cour ; voici le roi.

Mais, sans se déconcerter, elle répliqua : *En mon Dieu, gentil prince, c'est vous et non autre. Je viens et je suis envoyée de la part de Messire, pour prêter secours à vous et au royaume, et faire la guerre aux Anglais.*

En l'entendant parler ainsi, le roi se sentait ému, et cela se voyait sur son noble visage. Nous étions tous aussi fortement remués par les paroles de cette fille des champs. Quand elle dit qu'elle voulait faire la guerre aux Anglais, nos mains impatientes se portèrent toutes sur nos épées, et maint chevalier qui riait le matin de Jeanne la Pucelle, allait auprès d'elle, et lui répétait : Jeanne, nous vous suivrons, et nous battons avec vous les ennemis de la France.

Par les ordres du roi, on forma une maison à celle qui était chargée d'une mission toute divine. Les égards, les respects l'entourèrent, et c'était grande justice. Le jeune Louis de Contes fut nommé son page, et moi, son chevalier : lui avait dix-sept ans, et moi cinquante ans de plus ; lui, commençant la vie, et moi, près de la finir, nous étions placés près d'elle, pour l'aimer, la servir et la défendre. Dans mes longues années, je n'avais rien vu d'aussi beau, d'aussi pur que Jeanne, et lui, dans toute l'exaltation du jeune âge, n'avait rien rêvé d'aussi parfait qu'elle.

Bientôt les combats vinrent, et notre admiration redoubla. Nous avons fait le serment de ne pas la quitter, et nous l'avons tenu l'un et l'autre. C'était forte besogne que de la suivre dans la mêlée ; car l'agneau devenait un lion quand la trompette avait sonné. Ah ! fallait la voir alors ! Avec son épée d'une main et son étendard de l'autre, la majesté du Dieu des armées s'étendait sur elle : on eût dit l'ange exterminateur. Son regard, si doux dans la vie ordinaire, si angélique quand elle priait, devenait terrible dans les batailles ; le feu des éclairs en jaillissait et répandait l'épouvante. Sa mère, la portant dans son sein, avait rêvé une nuit qu'elle était accouchée d'un foudre. Ah ! Jeanne était bien un foudre en face des ennemis !

Une fois, je me rappelle, c'était dans Orléans, nous sortions de dîner, il était onze heures du matin. Du-nois vint voir la Pucelle, et lui apprendre que l'Anglais Falstolf allait bientôt apporter du secours aux assiégés. Jeanne lui demanda comment il avait su cette nouvelle. Le jeune prince ne répondit pas nettement à cette question, et eut l'air de vouloir lui cacher le moment où Falstolf approcherait d'Orléans.

Alors elle sortit de sa douceur accoutumée, et s'écria : *Bastard ! bastard ! au nom de Dieu, je te commande que tantôt que tu sauras la venue de Falstolf, que tu me fasses savoir ; car, s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai oster la teste.*

N'en doutez, dit le prince avec respect et soumission : n'en doutez, je vous le ferai savoir.

Dunois s'étant retiré, pour me reposer, je me jetai sur une couchette, en la chambre de la Pucelle, et elle en fit autant avec son hôtesse, sur une autre lit. A peine commençais-je à m'endormir, que soudain je l'entendis crier : *Debout ! debout ! aux Anglais ! aux Anglais ! Mon conseil m'a dit de marcher contre Falstolf qui vient les ravitailler. J'ai entendu les voix : en avant !... Où sont ceux qui me doivent armer ? Le sang de nos soldats coule par terre... En mon Dieu ! c'est mal fait. Pourquoi ne m'a-t-on pas plus tôt éveillée ? Nos gens ont bien à besoin... il y en a de blessés..... Mes armes ! mes armes ! et amenez-moi mon cheval !...*

Alors je courus à elle, et je voulus l'armer ; mais, dans son impatience, elle descendit l'escalier en courant pour aller trouver son page qui causait avec une femme sur la porte du logis ; car tout était calme et tranquille dans ce quartier. En le voyant ainsi, elle lui cria : *Ah ! sanglant garçon, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu !* et elle lui ordonna vivement de lui amener son cheval. Après cet ordre, elle remonta avec précipitation dans sa chambre : son regard était en feu, son visage animé, son sein battait violemment. Je l'armai ; et pendant que moi-même je prenais mon armure, elle était sortie de la chambre sans que je la visse. Comme elle arrivait sur le seuil du logis, elle trouva son page et son cheval. Mon éten-

dard ! dit-elle, mon étendard ! allez le quérir. Et pendant que le jeune Louis de Contes montait le chercher, Jeanne s'était élancée sur son coursier. Ne voulant pas perdre un moment, elle cria à son page de lui jeter l'étendard par la croisée. Il obéit. Je vis la bannière bénie dans ses mains et le feu jaillir du pavé sous les pas de son cheval, qu'elle avait mis au galop, vers la porte de Bourgogne, comme si elle avait connu le chemin, et cependant oncques ne l'avait vu. Le jeune page et moi nous courûmes après notre maîtresse ; mais quand elle volait à l'ennemi, elle était rapide comme la flèche empennée : nous ne pûmes la rejoindre qu'à la porte de Bourgogne. Là, il y avait grand nombre de Français cruellement blessés qu'on rapportait en ville.

*Jamais, s'écria-t-elle avec un accent douloureux, jamais je n'ai vu sang de Français, sans que les cheveux ne me levassent en sur...*

Noble princesse, je vous redis ce trait, pour vous faire voir que cette fille inspirée n'était point une femme altérée de sang : son étendard déployé à la main, elle s'élançait dans les rangs ennemis, elle y répandait l'épouvante ; elle s'exposait à la mort, mais ne la donnait pas. Messagère de Dieu, elle en avait toute la miséricorde : tantôt on pouvait l'appeler un lion, tantôt une colombe... Ah ! oui, une colombe ! c'est ainsi que je l'ai vu monter vers le ciel, au milieu des noirs tourbillons de fumée de son bûcher funèbre.

Lorsque les Anglais la jugèrent, ils lui firent cette question :

*Pourquoi votre étendard fut-il porté au sacre, en l'église de Reims, plutôt que ceux des autres capitaines ?*

Jeanne répondit :

*Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur.*

Et moi qui avais vu la fille inspirée à l'honneur, c'était-il raison pour que je la visse à la peine ? Ah ! faut bien le croire, car Dieu en a ainsi ordonné.

Souvent, par droit de mon grand âge et de mes cheveux blancs, je disais à Jeanne de moins exposer sa précieuse vie ; elle n'en tenait compte, et me répondait :

*Je ne durerai qu'un an, guère au-delà, il faut tâcher de bien employer cette année-là.*

Certes, elle avait bien employé cette année de sa mission. Les Anglais repoussés de toutes parts, le roi Charles septième du nom, sacré à Reims, les Bourguignons en grande partie soumis à son sceptre, le courage et le nombre rendus aux armées, l'argent aux coffres vides, la victoire et l'honneur au drapeau des fleurs de lis ; voilà l'œuvre d'une fille de dix-huit ans !

Tant de gloire devait réveiller toutes les basses passions de haine et d'envie, aussi l'a-t-elle fait ; et la colombe de France n'a été si cruellement tourmentée et mise à mort que parce qu'elle s'était élevée si haut.

Nobles dames qui m'écoutez, ne trouverai point de paroles pour vous peindre le désespoir de l'armée française, quand, en se comptant dans Compiègne, on s'aperçut que la Pucelle manquait..... Dans la mêlée, aux portes de la ville, j'avais été séparé d'elle. Je demandai qu'on me rouvrit les barrières pour aller chercher celle que j'avais juré de ne pas quitter. Des soldats que je rencontrai, et qui avaient été protégés par elle, me dirent tous les prodiges de valeur qu'elle avait faits ; mais qu'enfin, vaincue par le nombre, elle avait été arrachée de son cheval et faite prisonnière.

Quand j'entendis ces mots, je ne crus pas seulement que c'en était fait de moi, mais je crus voir encore la France retombée aux mains des Anglais. Le désespoir s'empara de mon âme. Pendant que les fuyards rentraient dans Compiègne, moi je restais immobile sur la voie : mon cœur semblait s'être arrêté dans mon sein, une sueur froide décollait de tous mes membres ; je crus que j'allais mourir, et je me dis : Je n'aurai donc pas tenu mon serment ? J'avais juré d'être toujours à côté d'elle ! La malheureuse, elle va être seule dans son adversité ! elle cherchera son vieux chevalier, et ne le trouvera plus. Non, il n'en sera pas ainsi ; mieux vaut honneur que liberté : chaînes ne sont si lourdes que souvenir d'une lâche action. J'irai partager sa captivité.

Et comme l'avais résolu, j'allai au camp des Anglais ; je demandai à parler à leur chef. Je lui dis mon nom, mon serment et mon désir. Il m'écouta tranquillement, et me répondit : Tes vœux seront exaucés, du moins en partie. Soldats mettez-lui des fers, et qu'il ne voie jamais la sorcière maudite, si ce n'est au moment où nous la rendrons au diable qui l'a envoyée.

A de tels blasphèmes, j'entrai dans une grande fureur ; je tirai l'épée qui ne m'avait pas encore été prise, je voulus punir le lâche qui insultait la sainte de la France ; mais je fus bientôt désarmé et jeté dans un noir cachot. Ce cachot n'était si profond que je ne trouvais le moyen d'en sortir : avec quelques pièces d'or, j'achetai ma liberté. J'appris que Jeanne la Pucelle avait été conduite à Rouen ; sous l'habit d'un mendiant je me hâtai d'arriver dans cette ville ; j'y parvins, il n'était bruit que des nobles réponses de la fille inspirée : une sagesse qui lui venait d'en haut semblait lui dicter

toutes ces paroles. N'en doutons pas, ces voix divines qu'elle avait entendues dans les champs de Vaucouleurs, ces voix qui lui avaient commandé de laisser la quenouille pour la lance et l'épée, se faisaient encore entendre à elle ; ses saintes patronnes, Catherine et Marguerite, et l'archange Michel, venaient la consoler dans sa prison. Moi qui ne pouvais y pénétrer, je rôdais à l'entour, pour la voir, ne fût-ce qu'un instant, et lui prouver que je lui étais fidèle... Dieu m'a refusé pendant longtemps cette consolation ; je n'ai été reconnu d'elle, hélas ! que le jour de sa mort : c'est du haut du bûcher qu'elle a vu son vieux compagnon ! c'est du bas de l'échafaud que j'ai vu ma noble et vaillante maîtresse !... Vous avez entendu dire qu'un Anglais lui avait donné une petite croix de bois, lorsqu'elle avait demandé cette consolation et cet encouragement à souffrir : ah ! ne croyez pas un Anglais capable de ce trait envers elle. C'était moi, moi, son chevalier, et qui ne pouvant la délivrer, voulais du moins adoucir ses derniers moments. De la place où j'étais, je pouvais entendre sa voix ; cette voix qui avait été si puissante et si forte dans les batailles ; cette voix était alors douloureusement lamentable, et ne criait que *Jhesus Maria !* Quand la flamme commença à pétiller au bas du bûcher, cette fille héroïque dit au prêtre qui lui parlait de Dieu : *Mou père, descendez, vous ne devez pas mourir, vous !...* et lorsque la fumée s'éleva, elle cria : *Levez, levez la croix, levez-la, que je la voie à ma dernière heure...* Et puis il y eut un grand silence : on n'entendait que le bruit du feu et le rire de quelques Anglais. Un d'entre eux s'avança vers le bûcher ; il avait fait serment d'apporter un fagot pour brûler *la sorcière*. Au moment où il le jetait sur le brasier ardent, Jeanne cria : *Jhesus !* Ce fut son dernier cri. Sa tête



s'inclina sur son épaule, et son âme, sous la forme d'une blanche colombe, s'envola vers le ciel. L'Anglais témoin de ce miracle, se repentit de son action, et confessa que Jeanne était une sainte et lui un grand pécheur.

Quant à moi, je ne sais ce que je devins. A mon âge, ce n'eût pas été grande merveille que de mourir d'une pareille douleur ; mais non, Dieu a voulu que je restasse encore dans ce monde, pour redire à tous les vertus de la sainte et les exploits de la guerrière, et jusqu'à mon dernier soupir, je répèterai que tant de simplicité et de gloire, tant de courage et tant de vertus, ne pouvaient appartenir qu'à une envoyée du ciel ; et jusqu'à mon dernier soupir, je crierai honte et ignominie sur le Français qui insultera à Jeanne la Pucelle. Si jamais pareil lâche se montre, ah ! qu'il soit flétri, qu'il soit déclaré infâme, qu'il soit chassé de France, l'homme qui outragera celle qui a sauvé le royaume des lis ; que les autres nations lui refusent un asile et le repoussent ; que les étrangers le montrent au doigt, et lui disent : Tu as insulté à une femme, tu es lâche ; tu as insulté à celle qui a sauvé ton pays, tu es donc l'ennemi de ton pays, va demander aux Anglais qui ont tué l'héroïne de France le prix de tes outrages ! Va, ils ont répandu son sang, ils te donneront de l'or ! Qu'ils soient maudits comme toi ! que tous ceux qui les aiment partagent aussi mes malédictions !.....

Arrêtez ! s'écria Arthur de Montauban en interrompant le vieux chevalier, arrêtez ; ne voyez-vous pas monseigneur le duc de Bretagne ; il va s'évanouir.....

Eh ! qu'est-ce ? demanda le roi, en jetant un regard scrutateur sur François (car, pendant la dernière partie du récit de Jehan d'Aulon, Charles et ses hôtes s'étaient

arrêtés près du narrateur, et tout de suite un cercle de courtisans s'était formé autour d'eux) ; qui peut ainsi troubler le duc de Bretagne ? continua le roi. Les malédictions du fidèle compagnon de Jeanne d'Arc ne retombent que sur la tête des traîtres, des amis des Anglais, et certes, mon cousin n'a pas à se reprocher d'être ni l'un ni l'autre.

Le roi de France me rend justice, dit François ; mais...

— Achez, s'écria Charles.

— Il en coûterait trop à un frère répondit avec une feinte tristesse le perfide Arthur, il serait trop pénible pour monseigneur et maître de révéler la pensée qui lui a fait tant de mal. Il est aussi bon que féal, et son cœur fraternel.....

— Je vous entends, repartit le roi. Maréchal vous allez me suivre. Avez-vous reçu de récentes nouvelles de Bretagne ?

— Jean Hingant et Olivier de Méel en ont apporté aujourd'hui ; et, se rapprochant de l'oreille de Charles, il ajouta : Il vient d'y avoir un nouveau débarquement d'Anglais au château du Guildo.

— Un débarquement d'Anglais ! s'écria le roi de France, en frappant du pied et portant la main à son épée. Je le jure par les cendres de Jeanne d'Arc, tous les Anglais qui ont touché terre de Bretagne n'en réchapperont pas ! J'ai trop tardé à venger cette noble fille ! Chevaliers, réparons le temps perdu ; je vous vois, vous partagez mon indignation. Jurons tous de punir les Anglais, de venger la Pucelle !

Oui ! oui ! s'écrièrent les chevaliers, nous jurons tous haine et vengeance !

Ainsi, Jehan d'Aulon, par son récit avait remué tous les cœurs : les princesses partageaient l'émotion générale et la languissante et pâle Marie d'Anjou elle-même s'était animée en écoutant raconter les exploits, les vertus et les malheurs de la femme qui honorait le plus son sexe et son pays.

Par un motif de délicatesse, Charles ne voulut pas questionner le duc de Bretagne sur ce nouveau débarquement d'Anglais au château du Guildo ; mais il s'était emparé du bras d'Arthur et l'avait conduit à l'écart, pour avoir de lui des détails et des éclaircissements. François, de la place où il était resté, près de la reine, voyait le roi de France et le maréchal de Bretagne, causant confidentiellement ensemble, et l'idée que ce n'était pas *lui* qui calomniait son frère, allégeait un peu le poids du remords. Il laissait faire, et se croyait moins coupable. Cependant ne savait-il pas bien que les Anglais débarqués en Bretagne, n'étaient que des archers, au nombre de cinquante, envoyés par le roi Henri d'Angleterre à son jeune ami Gilles, pour les plaisirs de la chasse et du tir ? Un seul mot d'explication aurait pu calmer la colère du roi ; mais cette colère devait perdre le frère qu'il n'aimait pas, et il se tut : le silence est quelquefois aussi perfide que le mensonge.

## XXIV

### LÉGÈRETÉ COUPABLE.

•

Quand le roi et la reine de France se furent retirés dans leurs appartements, ainsi que le duc et la duchesse de Bretagne, il ne resta plus dans la galerie que quel-

ques seigneurs de la cour. Le comte de Mayenne, Charles d'Anjou, premier ministre de Charles VII, s'y promenait avec Montauban, qui avait su s'emparer de lui, et qui alors était occupé à faire entrer dans l'esprit du ministre tout-puissant les soupçons et les craintes qu'il avait déjà jetées dans celui du faible Charles VII.

Si, en calomniant le prince breton, Montauban servait les intérêts de sa vengeance, de son côté, le ministre de Charles VII, en écoutant les dénonciations qui lui étaient faites, était loin de vouloir les repousser ; car il savait que Gilles de Bretagne était le neveu favori du connétable de Richemont, et n'était-ce pas une bonne fortune pour lui que d'aider à perdre l'ami d'un homme puissant qu'il n'aimait pas ?

Avec les hommes de la trempe d'Arthur de Richemont, un ministre tel que le comte de Mayenne n'aurait jamais osé lutter. Les géants seuls s'attaquent aux géants, et l'enfant impatienté contre le chêne qui lui dérobe quelques rayons de soleil, ne pouvant se venger contre l'arbre centenaire, prend plaisir à briser et à fouler aux pieds les petits rejetons qui croissent à l'entour.

Loin donc de combattre tout ce que lui révélait Montauban, le ministre ne lui objectait aucun doute, et ne lui demandait que très-légèrement, et seulement pour la forme, quelques preuves à l'appui du débarquement des Anglais.

— Des preuves, noble seigneur, répondit le maréchal, en voici ; lisez cette lettre de Pierre La Rose, secrétaire intime du prince Gilles. Jehan Hingant et Olivier de Méél l'on apportée ce matin au duc François.

— Donnez-la moi ; demain, je la montrerai au roi...

— Mais le temps presse : demain ou le jour d'après, le connétable arrive ici, et si l'arrestation n'est pas faite alors, elle ne se fera pas. Vous savez, seigneur, toute l'influence qu'il a sur les volontés légères et *muables* du roi.

— Il a eu cette influence autrefois, alors que de Giac et de la Trémouille avaient la confiance de Charles ; mais aujourd'hui.....

— Je sais qu'il y a une grande différence. Alors la cupidité et l'incapacité étaient au pouvoir ; aujourd'hui je dirais l'habileté et le dévouement s'y trouvent ; mais je vois à qui je parle... et je me tais.

A cette flatterie, le ministre sourit, et dit au maréchal : Il est vrai que depuis que nous nous mêlons des affaires publiques, l'Etat est mieux gouverné.

— Toute la France le sait et aime à le répéter : cependant il n'est pas certain que le fier connétable soit encore content ; et cet homme qui fait et défait les ministres, cet homme qui est plus roi que le roi lui-même, pourrait bien ne pas approuver tout ce que votre sagesse a fait : on assure même qu'il n'arrive à la cour que pour y renouveler les scènes de de Giac et de la Trémouille.

— Nous ne le craignons pas, et d'après notre avis, le roi, je n'en doute pas, lui défendra d'arriver.

— Vous savez comme il obéit... Les preuves ne manquent pas pour montrer que rien ne peut retenir cet homme despote et orgueilleux, et qu'il prétend servir le roi malgré lui... et, comme je vous le disais, c'est demain qu'il arrive à Chinon ; il faudrait donc ce soir même faire voir au roi la preuve du débarquement des Anglais ; il faudrait lui faire sentir tout le danger

qui se prépare, lui montrer la guerre se ranimant de nouveau, les plaisirs s'en allant avec les trésors qu'il faudra dépenser pour repousser l'ennemi.

— Maréchal, pensez que je dirige les affaires et que je ne suis pas dirigé.

— Noble seigneur, personne ne le sait mieux que moi. J'ai voulu prouver seulement combien il est pressant d'agir sans un moment de retard.

— J'y aviserai, répondit avec une froide importance le premier ministre, et il se retira. Montauban vit alors qu'il était allé trop loin, et que la susceptibilité de celui qui se croyait un homme d'état avait été blessée par ses conseils. Il remonta dans sa chambre, mécontent du ministre français, et plus encore mécontent de lui-même.

C'était à tort qu'il croyait n'avoir pas réussi. Le ministre n'avait pas voulu avoir l'air de suivre une ligne tracée par un autre ; mais il avait senti intérieurement toute l'urgence de frapper fort et vite. Il était allé, en quittant Montauban, au coucher du roi, l'avait entretenu en particulier, et à force d'instances, avait obtenu que, le lendemain matin, l'ordre d'arrêter Gilles de Bretagne serait expédié, après en avoir conféré avec le duc François. Ayant reçu cette assurance, le ministre alla chercher le sommeil. Je ne sais s'il put dormir, il venait d'arracher à son faible souverain un ordre injuste... mais ce n'était pas le premier, et l'habitude fait taire les remords.

Le lendemain matin, quand le soleil parut, l'équipage de chasse était sur pied. Très-peu de seigneurs étaient admis à cette partie. Le duc de Bretagne n'en était pas : il n'y avait pas été invité. Cette partie de chasse ne devait durer que quelques heures.

Quand le roi sortit de sa chambre, il trouva son premier ministre à la porte, avec l'ordre tout prêt. Eh bien ! s'écria Charles avec un air d'ennui, déjà vous m'apportez de l'ouvrage : on ne peut vous éviter.

— Mon très-redouté seigneur et maître sait que lorsqu'il s'agit de son service, je ne prends pas de repos.

— Voyons, qu'y a-t-il à faire ? vous savez que je suis pressé.

— Il n'y a qu'à signer ; et le ministre présenta une plume et l'ordre tout écrit. Le roi y apposa son nom, et demanda : Est-ce tout ?

— Oui, très-redouté seigneur, je vais d'après votre ordre en conférer avec le duc de Bretagne.

— Oui ; ainsi je le veux, dit Charles : c'est son affaire encore plus que la mienne. A présent, qu'on ne me parle plus de ces ennuyeux détails. Que le grand-maître de ma maison veille aux plaisirs de mes hôtes. Je serai de retour pour le couvert de la reine. A son réveil, on lui apprendra que je suis parti pour la chasse et que je reviendrai bientôt.

Après ces paroles, Charles VII, en galant habit de chasseur, s'élança à cheval, et partit au galop. Quand il revint au château, l'ordre communiqué au duc François avait été expédié en Bretagne ; Jehan Hingant en était porteur. Voilà comme allaient les choses : c'était du sein du plaisir qu'était parti un ordre d'emprisonnement, une mesure qui menait un jeune prince innocent aux fers, et de là à la mort, et cependant ce jour-là il n'y eut rien de changé à la cour : tout marcha comme à l'ordinaire, et ceux qui jouissaient de ses plaisirs, qui partageaient ses fêtes et qui s'as-

seyaient à ses festins, ignorant les mesures qui venaient d'être prises, répétaient : Tout va bien.

Le duc de Bretagne en savait davantage ; aussi paraissait-il plus pâle et plus soucieux que de coutume. Jamais Montauban n'avait été si fier et si heureux. Quant au comte de Guingamp, il n'avait été initié à rien : on prétendait l'avoir cherché au moment du conseil, et le maréchal disait : Il y serait venu pour approuver ; mais il était à l'église, on n'a pas dû le déranger.

## XXV

## HOSPITALITÉ VIOLÉE.

La *sagesse* de ceux qui ne sont pas heureux, c'est la *résignation*. Gilles et Françoise, dans leur solitude du Guildo, ne demandaient pas à être plaints, ils ne voulaient qu'être oubliés ; mais la haine n'oublie pas, et il n'est pas de retraite si cachée où elle n'aille chercher ses victimes.

Le vieux château, si longtemps abandonné, avait repris un air de vie et de mouvement ; les longues herbes ne croissaient plus dans les cours et entre les pierres du perron ; la tristesse de l'antique demeure s'en allait peu à peu. Françoise avait déjà trouvé du bien à faire, et le sentier qui conduisait du château à l'église n'avait plus de ronces pour entraver ses pas. Gilles avait parcouru les dunes et les falaises : la chasse et la pêche occupaient ses loisirs.

Les archers anglais envoyés par le roi Henri lui annonçaient que des chevaux d'une race légère et rapide allaient lui arriver. Il prenait donc son exil en patience, et se disait quelquefois : Si le reste de ma vie doit couler sans gloire, je me résignerai à la



tranquillité que je goûte ici....L'arbre fait pour fleurir au soleil peut encore vivre à l'ombre.

L'ombre s'avavançait et allait s'étendre sur le fils des ducs.... Le jour était pur et sans nuage ; la mer seulement ridée par le zéphyr, scintillait les rayons du grand astre : c'était beau comme un jour de fête, et cependant c'était le dernier jour de liberté pour le prince Gilles!....Ah! jeune infortuné, jouis donc de l'air que tu respirez! jouis de la lumière que tu vois! bientôt tu regretteras cette brise qui joue dans ta chevelure, ces flots que tu entends à tes pieds.... Et toi qui dans les temps de la prospérité as fait l'envie des peuples, à travers les barreaux de ton cachot, tu enverras bientôt le pâtre accablé sous le double poids de la fatigue et de la misère.

De tels pressentiments ne pesaient pas sur l'âme de Gilles. Depuis qu'il était au Guildo, ses amis et les gens de son service voyaient qu'il était comme résigné à son sort : son humeur était plus douce et plus égale qu'à Chantocé ; il commençait à voir que l'on peut être heureux ailleurs que dans les pompes agitées de la cour ; et tout en les regeantant il appréciait les charmes de la tranquillité. Avec les archers que le roi Henri lui avait envoyés, il était à s'exercer au tir de l'arc, dans la cour du château. Françoise et sa mère, Catherine de Rohan, assises au balcon, regardaient ce noble jeu ; plusieurs vassaux y assistaient aussi, car c'était un dimanche. Tout à ceup, au milieu de la partie, on entendit frapper à la porte du pont, et quand il fut connu que c'étaient des hommes d'armes qui venaient de la part du roi, le prince, sans défiance, ordonna de leur ouvrir et de les admettre dans le château disant : Je tiens à honneur de recevoir en amis, les gens de mon oncle Charles de France.

## UNE LETTRE DE J. J. GIROUARD

( 1er Avril 1838. )

Le Girouard dont il s'agit ici n'est pas du tout le Girouard que plusieurs de nos contemporains ont pu connaître dans les dernières années de sa vie, alors que retiré des affaires et élevé par une douce philosophie religieuse au-dessus de nos différends politiques, il vivait tranquillement dans sa retraite aimée de Saint-Benoit. A l'époque où il écrivit cette lettre—cette lettre venue du fond d'un cachot—il avait encore tout l'enthousiasme de la jeunesse comme il en avait toutes les illusions. Mais ces illusions il les perdit bien vite, trop vite peut-être pour la gloire de son nom et le bien de son pays. Les changements qui se produisent au milieu de la tourmente sont presque toujours des changements extrêmes. Les illusions qui nous abandonnent en ces temps agités emportent souvent avec elles des sentiments qui devraient être impérissables.

Aussi, tout en admirant avec quelle résignation et quelle douceur Jean-Joseph Girouard a quitté, jeune encore, l'arène politique, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que dans un moment où son intelligence et son désintéressement eussent été d'un si grand prix pour nous il ait refusé de se remettre au

service de son pays. Immédiatement après être sorti de la prison où il écrivit la lettre que nous publions pour la première fois, il fut pris comme d'un immense découragement. Ses propriétés avaient été dévastées, sa maison détruite, ses espérances d'avenir brisées. Vue de près, la situation politique ne lui paraissait plus rassurante. Il avait une grande confiance dans le peuple, dans son patriotisme et sa bravoure, mais " il n'avait, ce pauvre peuple," c'est Girouard lui-même qui le dit, " que des chefs imprudents ou inhabiles. Les uns l'ont mal dirigé, les autres l'ont lâchement abandonné au moment décisif," et il ajoutait avec mélancolie : " que de réflexions profondément affligeantes j'aurais à vous faire ! " Il ne faut point chercher ailleurs, croyons-nous, la raison de l'isolement obstiné dans lequel s'est tenu M. Girouard à compter de 1838.

Bien que M. Girouard ait passé la plus grande partie de sa vie dans le district de Montréal il n'en est pas moins vrai que Québec a l'honneur d'être sa ville natale. C'est ici qu'il vint au monde le 11 novembre 1795. N'ayant encore que cinq ans il perdit son père, qui commandait un petit vaisseau sur le fleuve et qui se noya dans une tempête vis-à-vis Saint-Valier. Madame Girouard restait sans biens, avec trois enfants dont Jean-Joseph était l'aîné. Elle s'attacha comme ménagère à un excellent prêtre, M. Gatien, et c'est à ce titre qu'avec sa famille elle l'accompagna successivement à Ste. Famille, Isle d'Orléans, à Sainte Anne des Plaines et enfin à Saint Eustache. Émerveillé de l'intelligence du jeune Girouard, le bon curé Gatien prit plaisir à le former et à l'instruire. On rapporte que dès sa plus tendre enfance il montra une rare aptitude pour les sciences et les arts, ainsi que pour la peinture et l'ar-

chitecture. On trouve aujourd'hui de ses portraits au pastel dans toutes les parties de la province et on s'accorde généralement à dire qu'ils décèlent un talent remarquable. Lorsqu'il fut député au parlement il peignit les portraits de presque tous ses collègues.

C'est en 1831 qu'élu par le comté des Deux-Montagnes, il entra en parlement en même temps que cette phalange de jeunes talents qui ont brillé depuis d'un si vif éclat et qui se nommaient La Fontaine, Morin, Caron, Duval, etc. M. Girouard resta membre de la chambre d'assemblée jusqu'à la suspension de la constitution, marchant avec le parti populaire, mais s'attachant surtout à deux questions, l'organisation municipale et l'organisation scolaire. Il prit aussi une part active au mouvement qui précéda l'insurrection. En juillet 1837 on le voit parcourant les comtés du district de Québec avec Papineau, La Fontaine, Morin, Taché, etc. Aussi dès que les arrestations commencèrent, on jeta les yeux sur Girouard qui du reste se trouvait dans un des châteaux forts du parti de l'insurrection. Le comté des Deux Montagnes, et notamment Saint-Benoit et Saint-Eustache, avaient la réputation de contenir une proportion considérable de patriotes à tous crins. C'est pourquoi il y fut envoyé une armée qui ravagea et incendia tout le pays. Girouard cependant parvint à s'échapper, mais il erra pendant longtemps à travers la forêt, lorsqu'enfin, désespérant de se sauver et las de ses vaines tentatives de fuite, il vint se livrer, à Coteau Landing entre les mains de M. Simpson, son adversaire politique, mais en même temps son ami personnel. Il fut de suite envoyé à Montréal et jeté en prison pour n'en sortir qu'en juillet 1838. Cela se passait à la fin de décembre. Durant le pillage de Saint-Benoit on avait découvert dans la maison de Girouard quel-

ques papiers prétendus compromettants. Ses ennemis et ceux de M. La Fontaine voulurent alors tirer parti d'une lettre de ce dernier dans laquelle il disait à son ami Girouard : "Soyez tranquille, Papineau et Viger nous fourniront £20,000 pour armer les tuques blues du Nord." On essaya de bâtir une accusation de haute trahison sur ce qui n'était au fond qu'une fine pointe d'ironie ; mais l'entreprise n'eut aucun succès.

La lettre que nous publions porte la date du 1er avril. Ainsi, c'est après avoir passé plus de trois mois dans son cachot que Girouard nous en donne la description, nous dit ce qu'il y a vu, ce qu'il y a entendu. On reconnaît dans son récit le patriote ardent et convaincu qui se raidit sous les coups de la persécution et de l'iniquité triomphante. Il semble qu'on l'entend dire comme ce prisonnier répondant à Ogden ; " J'su-t-un homme ! "

Loin de nous la pensée de raviver des inimitiés, des haines ensevelies avec les derniers restes de l'oligarchie ; mais la vérité historique a des droits imprescriptibles. Il est utile, il est nécessaire que l'histoire redise comment les détenus politiques de 1837 ont été traités dans les prisons. En suivant ce récit palpitant nous descendons dans la prison de Montréal et nous y voyons en quelque sorte les prisonniers et les geoliers. Cette lettre éclaire les cachots, elle les éclaire comme le ferait une torche ardente. Et en même temps elle nous initie aux sentiments intimes d'un des plus purs et des plus estimables patriotes canadiens.

Si l'on me demande maintenant comment est tombée entre mes mains une lettre aussi précieuse, je le dirai sans réticence. Cette lettre s'est trouvée parmi les papiers du bureau des traducteurs français de l'assem-

blée législative, lors du déménagement à Ottawa. On ne sait par quel hasard elle s'est trouvée là, ni à qui elle appartient. Quelques-uns pensent qu'elle a pu appartenir à M. Guillaume Lévêque. Dans tous les cas, personne ne la réclamant comme sa propriété, M. C. A. Gagnon eut la complaisance de me la passer afin qu'à défaut de légitime possesseur individuel je la misse en la possession du public, ce qui, je l'espère, méritera à M. Gagnon la reconnaissance de tous ceux qui portent intérêt à l'exactitude de nos annales politiques.

Quant à l'authenticité de cette lettre elle ne saurait être l'objet du moindre doute. J'ai montré le manuscrit original à une personne qui fut autrefois en correspondance avec Jean Joseph Girouard et cette personne m'a dit qu'elle pouvait certifier que cette lettre est une lettre autographe.

On comprend aisément pourquoi ce récit est adressé à M. A. N. Morin. M. Morin était l'écrivain, l'homme de plume du parti et c'est lui qui, à titre d'ancien journaliste, avait pour mission de communiquer avec la presse. Du reste M. Morin avait été de tout temps l'ami intime de M. Girouard. Plus d'une fois il alla goûter les charmes de sa retraite hospitalière de St. Benoit. On rapporte même que vers 1833, M. Morin, alors rédacteur de la *Minerve* et représentant du comté de Bellechasse, vivement éprouvé par une affaire de cœur qui avait mal tourné, tomba dans une telle mélancolie qu'il se démit tout à la fois de ses doubles fonctions de journaliste et de député. Dans cet accès d'abattement, il quitta tout, il renonça en quelque sorte au monde et à ses pompes pour aller pleurer dans la solitude. Il se retira chez son ami Girouard, c'est auprès de lui qu'il alla chercher quelque consolation.

Après l'avoir laissé tout entier à sa douleur durant quelques semaines, M. Papineau, M. La Fontaine, et les autres chefs du parti populaire parvinrent à lui faire comprendre qu'il était trop jeune encore pour vivre dans la solitude et pleurer éternellement. Comme il avait remis son mandat de député, une nouvelle élection se préparait au comté de Bellechasse; à force d'instances on parvint à le faire consentir à briguer les suffrages des électeurs, et il fut élu sans difficulté.

On comprend donc combien il était intime avec M. Girouard, puisque c'est auprès de lui qu'il allait chercher un adoucissement à ses plus grandes douleurs, et on comprend sans peine qu'ils ne pouvaient se parler autrement qu'à cœur ouvert. Cela explique le ton de franchise et d'abandon qui règne dans la lettre suivante :

E. GÉRIN.

---

MONTREAL, NOUVELLE PRISON

1er Avril 1838.

CHER ET EXCELLENT AMI,

Enfin, je puis donc vous écrire et m'entretenir un peu avec vous, depuis si longtemps que je suis privé de cette satisfaction qui m'eût été si consolante et si précieuse dans les circonstances calamiteuses qui sont survenues.—Que vais-je vous dire? Quel choix faire? Par où commencer? Je n'en sais rien.

J'aurais pu vous écrire déjà et avec sûreté, malgré les mille et une difficultés dont nos petits tyrans nous

entourent, car la gêne au moral provoque l'industrie comme la pression augmente le ressort en physique, et puis l'obligeance de quelques bons amis aurait pu m'en fournir l'occasion, mais cela m'a été presque impossible pour d'autres raisons que je pourrai vous rapporter quand nous aurons le plaisir de nous voir. D'ailleurs j'avais toujours le projet de vous faire une relation de tout ce qui s'est passé au nord, tant pour votre utilité que pour vous mettre à même de défendre vos amis des infâmes calomnies que l'on a publié contre eux et que l'on publie encore tous les jours, sans que personne en dehors de ces Dangeau ose réclamer et faire du moins connaître la vérité. La vérité ! jamais elle n'a été plus méprisée ni plus méconnue. Ils se donnent bien de garde, les ennemis acharnés du peuple, de lui laisser faire jour. Que deviendraient-ils aux yeux du monde si toutes leurs horreurs et leurs turpitudes étaient connues ! Que dirait-on en Angleterre si l'on prouvait qu'il n'y a point eu de révolte, comme on l'a dit partout sur toutes les gazettes, et dans le parlement impérial et dans des actes publics, que le peuple n'a fait que se défendre et n'avait pas l'alternative de l'attaque ? Où en serait l'honneur de l'armée anglaise si l'on dévoilait les actes infâmes dont les troupes se sont rendues coupables ? Pour tous les couvrir de confusion il n'y a qu'à dérouler tous leurs actes depuis l'infâme guet-à-pens où les fils de la liberté sont imprudemment tombés jusqu'au sac de Saint-Eustache et de Saint-Benoit... Mais rien de bien circonstancié n'a encore paru. Les Cannibales ! ils ont réussi à étouffer jusqu'aux cris de leurs victimes ! Et puis le pillage du *Libéral*, du *Vindicator*, la saisie de la *Minerve* ; n'ont-ils pas encore saisi toutes les presses et emprisonné tous ceux qui voulaient le moindrement récriminer.—Bou-



chette, Le Maître, Girard, Boucher, ne sont-ils pas en prison et les presses des deux seconds ne sont-elles pas à la police ?

Parti de chez moi au moment où la flamme dévorait tout ce que nous possédions, fugitif pendant quelque temps, et pour échapper aux poignards des assassins, des brigands et des incendiaires qui ont ravagé mon malheureux comté, depuis privé ici de toute communication et mis même au confinement solitaire ( distinction réservée seulement au Dr. W. Nelson et à moi ) ce n'a été que depuis peu de temps que l'on s'est un peu relâché de tant de rigueur et que j'ai pu me procurer quelques renseignements et prendre des notes pour servir à l'histoire de ces déplorables événements. Il me serait donc impossible pour le présent de vous envoyer quelque chose d'un peu complet et qui présentât quelque ordre. Je vais y travailler sans relâche et vous recevrez mes griffonnages à mesure que je les ferai et tels qu'ils seront de première jetée. Car j'espère que vous trouverez l'occasion de vous en servir pour faire connaître publiquement les faits importants ignorés jusqu'ici, ou horriblement défigurés par nos ennemis. Vous ne brûlerez donc pas mes brochures..

Vous voyez que j'ai vu votre lettre au jeune Berthelot. Oui, mon bon ami et rien ne m'a fait plus de plaisir depuis ma réclusion, j'y ai lu mon nom répété deux fois. Que j'ai été sensible à ce souvenir ! Non, bon ami, ne brûlez pas de lettres. Il n'y a rien à craindre, d'après les lettres de l'ami Lafontaine que j'ai vues et les nouvelles les plus récentes d'Angleterre.

Soyez certain que le règne de la canaille est fini et que les honnêtes gens pourront montrer la tête. Ici le courage renaît et les patriotes reprennent vigueur.

Voyez-vous le ton radouci de nos ennemis ? Lisez donc si vous en avez le courage, les maudites gazettes loyales ; elles qui n'ont cessé de vomir contre nous toutes les accusations de l'enfer, en appelant le meurtre et le carnage sur notre malheureux pays. L'une ne calomnie plus que par habitude et sa méchanceté semble n'avoir plus de ressort. L'autre se compromet avec ses errements précédents, transige avec ses principes et prend doucement une teinte qui ne la fasse pas contraster avec l'opinion qui va nécessairement prévaloir dans peu de temps et à la tête de laquelle sera l'autorité. Le *Populaire* n'est-il pas mort ? Les fripons ! Ne veulent-ils pas le raviver et chanter sur un autre ton ; mais personne, à ce qu'il paraît, ne s'est laissé prendre à l'amorce.

Allons donc, mon ami, prenons courage, tout n'est pas perdu, oh non ! il s'en faut. Surtout ne vous fâchez pas contre vos pauvres et malheureux compatriotes ; surtout gardez-vous bien de les calomnier. Le peuple, ô si vous saviez comme il a été bon, ferme et courageux ! S'il n'a pas eu l'avantage il n'en a pas dépendu de lui : il a été déçu et surtout mal guidé. Avec lui nul doute que le succès devait couronner ses efforts généreux. J'en suis certain.....Mais malheureusement il n'avait le pauvre peuple que des chefs ou imprudents, ou inhabiles. Les uns l'ont mal dirigé et les autres l'ont lâchement abandonné au moment décisif. Peu ont resté fidèles à leur mission sacrée. Que de choses j'aurais à vous dire ! que de réflexions profondément affligeantes j'aurais à vous faire à ce sujet ! Le Peuple, mon cher ami, lui il est encore bon et brave, aujourd'hui il est moralement mieux préparé qu'il ne le fut jamais. Si vous pensez ce que vous en

dites, vous ne connaissez donc pas vos compatriotes. Ils sont capables d'efforts généreux et de grands sacrifices. Ne vous alarmez pas, bon ami, oui, je vous le répète; le peuple est bon et vaut infiniment mieux que ses chefs pris en masse, comme je vous l'ai souvent dit. Je reçois tous les jours des rapports de l'esprit général de nos campagnes et surtout de celles où nos ennemis ont exercé leurs horreurs, et où la canaille donne ses lois, et ces rapports me confirment dans l'opinion que j'ai toujours eu de mes compatriotes. Dans ces temps malheureux ils ont montré qu'il y avait parmi eux des cœurs fermes et des âmes fortes que le despotisme ne peut dompter.

Plus de cinq cents patriotes de toute classe et de toute condition ont été incarcérés depuis plusieurs mois. Sur ce nombre, combien croyez-vous qu'il y en ait que la tyrannie ait fait ployer, qui aient compromis l'honneur de la belle cause qu'ils ont défendue, ou qui pour gagner leur élargissement aient cédé aux astucieuses sollicitations de nos ennemis pour devenir les délateurs de leurs compatriotes? Pas un seul que je sache. Au contraire nous pouvons citer des faits des plus honorables. Moi je ne vous parlerai que de ce qui s'est passé pour ainsi dire sous mes yeux.

Avec quelle énergie et quelle indépendance nos habitants les plus humbles ont évité les pièges qu'on leur a tendus pendant leur détention. M. le procureur général Ogden qui a passé plusieurs jours dans la prison à faire une enquête, pourrait certifier qu'il a rencontré chez eux des volontés inflexibles et des sentiments nobles et généreux. Si cette enquête avait été faite de bonne foi et que le résultat en fut connu, elle couvrirait les autorités de confusion en même

temps qu'elle ferait le plus grand honneur à nos habitants ; j'ai été presque témoin des moyens insidieux que l'on employait pour corrompre leurs principes ou pour leur arracher des aveux qui justifiassent la persécution de l'autorité. Presque toujours l'interrogatoire finissait par cette question : " Que feriez-vous mon ami, si les choses étaient à recommencer ? Prendriez-vous le parti de la Reine ou vous mettriez-vous encore avec les patriotes ? etc. Toujours et à chaque fois il n'a pu tirer que des réponses désespérantes, et qui le mettaient hors d'état d'en décharger plusieurs qu'il avait probablement ordre d'élargir, s'ils voulaient manifester des sentiments loyaux.

L'autorité n'a pas jugé à propos de pousser bien haut cette enquête, quoiqu'on y ait appelé tous les détenus ; la fois que je fus demandé ils s'attendaient que je ferais comme plusieurs autres, que je refuserais de répondre, le procureur général et ses assistants ne furent pas peu surpris lorsque je leur témoignai mon consentement et même mon désir de répondre à toutes leurs questions et de donner toutes les explications que l'on me demanderait. Mais j'y mettrai cette condition : que les questions fussent faites par écrit et que mes réponses fussent entrées au long dans mon interrogatoire. Ils ont trouvé convenable de ne pas accepter cette proposition et m'ont laissé en repos.

On aurait beaucoup de choses à dire sur cette enquête. Je me contenterai de vous rapporter deux anecdotes.

Un jour que M. Ogden était un peu plus pressé qu'à l'ordinaire et qu'il était de mauvaise humeur, il s'adresse assez brusquement à un pauvre homme, patriote de je ne sais plus quel endroit et lui demande avec

précipitation et en répétant plusieurs fois la même question : " Qui êtes-vous ?—Qui êtes-vous ?".....sans lui donner le temps de répondre. Qui je suis ? interrompit à la fin notre bonnet bleu en relevant la tête et fixant maître Ogden avec ses yeux noirs, " qui je suis ? *j'su-t-un homme !*" L'officier de Victoria, s'apercevant qu'il avait manqué, se remit et lui répondit : " Je le vois bien," puis, radoucissant son ton, il lui demanda poliment son nom et sa demeure. Cette scène s'est passée près de ma porte, et je l'ai entendue de mes oreilles.

Pour comble d'insolence, est-ce que le procureur-général n'avait pas choisi pour son assistant le jeune McGillis, avocat à Montréal, fils de feu McGillis qui fit sa fortune, marchand à Saint-Eustache, avec les habitants des alentours. Ce McGillis était la tête de la ridicule députation loyale chargée de présenter une médaille à la.....de Sainte-Scholastique. Il avait aussi fait avec les volontaires les campagnes de St. Eustache et de St. Benoit, et connaissant nombre de personnes de ces endroits, il avait pu remplir les listes de proscription, recueillir des délations, et il se faisait en conséquence le bras droit de l'autorité, se permettant souvent de faire des questions et mêmes des réflexions injurieuses.

Ogden au prisonnier (c'est, autant que je puis m'en rappeler, Jean-Baptiste Bélanger de Saint-Eustache) :  
Mon ami, comment êtes-vous nourri et traité ici ?

Le prisonnier :—Pas trop bien je vous en assure.

Ogden :—Comment ?

Le prisonnier :—Je puis vous certifier que si je traitais ainsi mes cochons, je n'en pourrais guère hiverner.....

En effet, et il faut que je vous le dise pour vous donner une idée de la manière dont les pauvres détenus politiques ont été traités.—On avait encombré cette prison de prisonniers d'état, et cela sans soin, comme sans la moindre précaution. Des galeries étaient tellement remplies que l'air n'y pouvait librement circuler, et que l'on a craint longtemps qu'il ne s'y engendrât des miasmes mortels et contagieux. On y a laissé pendant longtemps nos pauvres compatriotes sans paille, sans lit, sans eau même pour se nettoyer et entretenir la propreté si nécessaire dans une prison. Ils ont été quelquefois jusqu'à 26 heures sans eau et ont été obligés de boire leurs eaux sales. Outre cela, ces infortunés détenus manquaient d'une nourriture suffisante. Comment des gens accoutumés à une nourriture abondante et succulente pouvaient-ils se rassasier avec la mince ration d'une livre et demie de pain par jour. Encore, souvent le boulanger en retranchait-il une bonne partie, car les prisonniers, s'apercevant que leur pain depuis longtemps paraissait bien léger, obtinrent enfin par la voix de l'un d'eux (Augustin-Laurent d'Hostie, de St. Eustache, un peu plus hardi que ses compagnons) que les pains fussent pesés. Après bien des remises, des refus, le schérif y consentit et il se trouva que tous les pains étaient au-dessous du poids requis de deux, trois et jusqu'à cinq et six onces ! Le boulanger en fut quitte pour envoyer quelques pains surnuméraires ce jour là, et pour rejeter la faute sur ses garçons qui en font probablement tout autant aujourd'hui, car l'on n'a pas toujours les balances à la main.

La prison était donc si mal entretenue, si mal fournie des choses de première nécessité et si malpropre

que la vermine avait gagné les galeries inférieures. L'un des prisonniers (Luc Anger) eut le courage de profiter de l'occasion de l'interrogatoire pour peindre à l'officier de la couronne le déplorable état ou le gouvernement laissait les détenus politiques. Mais quand il en vint à l'article des poux il fut insolemment interrompu par ce même McGillis, qui lui dit en riant : " Hé bien ! vous n'avez rien à faire, amusez-vous à les attrapper et mangez-les....."

Il faut avouer que les choses sont un peu changées aujourd'hui. Les prisonniers sont moins nombreux, ils sont d'ailleurs mieux distribués qu'ils ne l'étaient auparavant dans cette bastille, l'un des édifices les plus mal bâtis de la province. L'on a racommodé les pompes et l'eau circule maintenant avec assez d'abondance pour que l'on y puisse entretenir la propreté. Enfin l'on a permis gracieusement que les dames charitables de Montréal apportassent de la soupe aux pauvres prisonniers qui peuvent librement recevoir des secours de leurs familles et de leurs amis. Quelquefois même on accorde à un enfant l'insigne faveur de voir son père, ou à deux époux de s'embrasser ; mais cela se fait bien à la cachette et l'on exagère ordinairement la responsabilité que l'on prend, etc.

Auparavant combien de privations ! c'était avec beaucoup de peine que l'on pouvait se procurer des secours de l'extérieur, pour la prison ce n'était qu'affaire d'argent. Le geolier qui n'avait ni bois, ni loyer, ni pain, ni même de domestiques à payer demandait un louis par semaine de pension. Moi qui avais tout perdu, à qui il ne restait pas même la moindre ressource pouvais-je prendre une pension que je n'avais pas la probabilité de payer ? pouvais-je consentir que mes amis se cotis-

sassent pour moi ? Non, le pain et l'eau, telle fut donc la nourriture de moi et de plusieurs de mes infortunés confrères, pendant quelque temps et jusqu'à ce que l'on put se procurer quelque chose du dehors. Des amis purent nous envoyer des provisions, qui furent pourtant plusieurs fois la proie des guichetiers, du moins si j'en crois les rapports de plusieurs prisonniers qui me l'ont affirmé. Ce qui est certain, c'est que Messire le curé Blanchet, qui a été longtemps mon voisin médiat de chambre, et qui a été déchargé sous caution avant hier, m'a raconté que souvent les mets qu'on lui faisait parvenir fondaient plus ou moins en chemin ; qu'ayant écrit un jour à ses amis ce qui en était, il leur avait recommandé d'envoyer désormais leurs cadeaux par l'entremise de M. Beaudry, commis du geolier, afin d'éviter toute soustraction, mais que le schérif lui avait rapporté sa lettre, et avait refusé de la transmettre, parceque, a-t-il dit, " ce serait jeter du louche sur l'établissement."

Dans la vieille prison nos infortunés amis sont encore pis que nous. Au milieu de la ville et entourés de loyaux ils sont surveillés de plus près, et l'on n'y fait guère d'exceptions à la rigidité des règles, car toute communication leur est interdite. Outre donc qu'ils sont comme nous traités comme des criminels, ils ont encore à souffrir de l'exiguité du local dont on a pris les plus beaux appartements pour le logement des loyaux volontaires, en sorte que nos pauvres amis sont logés pêle-mêle dans les galeries inférieures, pièces humides et extrêmement malsaines. Aussi, le pauvre Cherrier a manqué y mourir, et peut-être n'en reviendra-t-il jamais. Dernièrement il a fallu nécessairement le changer d'air, c'est à dire que sur le certificat du médecin et moyennant un cautionnement de £4000...il



est maintenant dans sa maison dont il ne peut franchir les limites. On dit qu'il est un peu mieux, mais je crains bien qu'il n'ait emporté avec lui le germe de sa destruction.

C'est dans ces lieux malpropres, privé de secours et de la douceur des soins que l'on rencontre dans la famille, où l'on n'éprouve que refus et rebut, c'est ici qu'il ne fait pas bon être malade. Heureusement que je ne l'ai été que quelques jours, et que depuis ce temps je jouis d'une assez bonne santé. Mais combien de mes compatriotes ont failli être les victimes de cet affreux état de choses !

François Renaud, cultivateur de St. Eustache, prisonnier ici, se sentait extrêmement malade depuis plusieurs jours d'un rhumatisme inflammatoire. En vain avait-il supplié qu'on le soignât—le médecin de la prison, Arnoldy, père, avait traité son mal de bagatelle. Enfin il fallut bien le monter à l'infirmierie de la prison ; il se mourait. Heureusement que le Dr. W. Nelson, mon ami et mon voisin prisonnier put parvenir jusqu'à lui. Il fut obligé de le soigner à plusieurs reprises, et peu s'en est fallu qu'il ne soit mort entre ses mains. Si la chose fut arrivée quels auraient été les assassins ? Renaud a reçu les derniers sacrements et a été condamné par le Dr. Nelson et le Dr. Arnoldy. Néanmoins, contre leur attente il en est réchappé, à force de soins de la part du Dr. Nelson. Aujourd'hui un ami et sa femme l'ont amené en ville (car il était déchargé) et il attendra qu'il soit un peu plus fort pour gagner chez lui.

Le Dr. Arnoldy ne vient qu'une fois par jour visiter la prison dont il est trop éloigné pour y donner des soins assidus, quand même il en aurait la volonté.

Presque toujours ses soins sont inopportuns, quand ils ne sont pas nuisibles. Cependant, tandis que Renaud et Surprenant étaient tous deux malades à l'hôpital, je me permis de dire et de répéter qu'assurément si quelqu'un mourait, il y aurait tôt ou tard une enquête sur la conduite du shérif, du geolier et du médecin de la prison ; et soit qu'ils craignissent pour leur chemise, soit par un sentiment d'humanité, il fut permis au Dr. Nelson de visiter les malades en l'absence de M. Arnoldy. Sans cela plusieurs prisonniers auraient inévitablement succombé, et entre autres M. Marchand, tombé dans la nuit d'une attaque foudroyante d'apoplexie, de même que M. Ranger, et M. Soupras, attaqué d'une entérite ou inflammation aigue des intestins. Encore cette espèce de secours est devenue extrêmement pénible pour le Dr. Nelson qui souvent est obligé de prier, de supplier à diverses reprises pour pouvoir communiquer dans les divers quartiers de la prison, à travers les doubles portes de fer gardées par des sentinelles vous présentant continuellement la bouche de leur pistolet.

Quelque temps après mon arrivée ici, voyant l'état déplorable où se trouvaient mes infortunés compatriotes, je réussis à faire passer à Son Excellence Sir John Colborne un mémorial où j'exposais les principales choses dont les prisonniers avaient à se plaindre, insistant surtout à ce qu'il fût pris au plus tôt des mesures sanitaires, si l'on ne voulait s'exposer aux conséquences désastreuses qui résulteraient inévitablement de l'état où se trouvait la prison. Comme vous le voyez, ma requête produisit peu d'effet. Cependant, vous verrez, si vous ne l'avez déjà vu, ce qu'ont l'insolence de publier nos gazettes-anglaises, sans que personne n'ose les contredire. Vous voyez que les *rebelle*s

en prison y sont bien traités et y jouissent de toutes les douceurs de la vie aux frais du gouvernement. Qui aura le courage de faire connaître la vérité ?

Les captifs s'attendaient à trouver quelque sympathie chez un de leurs compatriotes que sa position mettait plus que tout autre à même de soulager leurs maux de mille manières, tout en suivant et en exécutant rigoureusement les ordres de ses maîtres. Mais qu'ils ont été trompés ! Le cœur d'un aristocrate se ferme à tous les sentiments qui honorent l'humanité dans toutes les occasions où ils se trouve ; pour lui, nous étions une *sous-espèce*. Pas même un mot de consolation n'est sorti de sa bouche, et nous lui devons presque toutes les privations et les restrictions qui nous ont tant contrariés. Il avait tant de peur d'encourir le déplaisir de son maître qu'il en faisait assurément plus qu'il n'en était exigé de lui : tel est le valet du diable, dit-on. Bien plus, à une indifférence et à des traitements que je puis appeler barbares pour ses infortunés compatriotes, cet officier s'est permis d'insulter au malheur. M. le curé Blanchet m'a conté qu'en arrivant en prison il avait été visité par le shérif qui s'était permis de l'accabler de reproches et de lui faire des réprimandes sévères. Il en a fait autant à l'égard de plusieurs autres, je l'ai entendu en ma présence justifier les actes de barbarie commis par le militaire et les volontaires, dire, par exemple, que le sac de St. Benoît était une chose juste et nécessaire, ne serait-ce que pour l'exemple, et que d'ailleurs il y avait trop longtemps que les habitants de St. Benoît *en faisaient*. Entre plusieurs choses que je pourrais vous rapporter pour prouver l'étroitesse d'esprit du pauvre shérif et

quel zèle il met dans le service de ses maîtres, égayez-vous, si vous pouvez, de l'anecdote suivante.

La semaine dernière, sa seigneurie, l'honorable de St. Ours, apprend, je ne sais comment, que les prisonniers d'état s'occupent à préparer de l'artillerie pour opérer leur évacion, que nombre de canons sont déjà fondus et montés, qu'on a reçu ici une cargaison de poudre à canon dans des pains, etc. L'on voit donc arriver, tout essoufflé et étouffant dans sa loyauté et dans sa graisse, l'honorable shérif. Les gardes de la prison sont à l'instant doublées, l'on se rue sur plusieurs prisonniers, et entre autres le pauvre et intéressant M. Marchessault que l'on fouille. Coffres, lits, valises, tout est examiné avec le plus grand soin. Les prisonniers chez lesquels on trouvera quelque chose de suspect sont menacés d'être mis aux fers, et la terreur se répand partout. Chacun cache comme il faut tous les articles qui pourraient le moindrement offusquer le shérif et son expert qui croient voir partout des instruments d'artilleurs et qui confisquent jusqu'aux bouts de bois qu'il rencontrent dans les cellules des détenus. Enfin, après bien des recherches, l'on met la main sur un canon de campagne garni de son affût et de ses roues et l'on saisit une pièce de siège qui venait d'être fondue, et dans laquelle la main d'un perforateur n'avait pas encore porté le dernier poli.—Quelle joie pour l'honorable et loyal shérif ! Quel beau rapport à faire à Son Excellence ! ... C'est dommage pourtant qu'en examinant les choses de plus près il se soit trouvé que la pièce de campagne en question n'eût guère plus de trois pouces de longueur et ne fût autre chose qu'un petit bout de tuyau de pompe qu'un prisonnier avait ramassé et bouché par

un bout, le façonnant pour en faire un joujou qu'il se proposait d'envoyer à son petit garçon. Quant au canon de siège il avait l'orifice allongé et façonné en seringue, et l'enquête prouva qu'en effet c'était un instrument destiné à asperger d'eau bouillante les myriades de punaises qui fourmillent dans les cachots des pauvres détenus.

Je n'exagère rien dans ce que je viens de vous conter de cette démarche ridicule du shérif, et je ne vous écris que des choses que je puis affirmer.

En voilà, je crois, mon bon ami, plus qu'il n'en faut pour vous donner une idée du gouvernement de cette prison et de ce qu'ont dû y souffrir nos pauvres compatriotes. Ils avaient pourtant déjà assez souffert avant leur incarcération. Vous ignorez tous les mauvais traitements et les outrages dont ils ont été l'objet, les violences commises sur leur personne en les arrêtant, leurs souffrances pendant qu'on les traînait de poste en poste jusqu'au lieu de détention : la joie infernale manifestée à leur passage par les loyaux ; toutes les insultes et les avanies que ceux-ci faisaient endurer à des citoyens respectables, la plupart épuisés par la faim et les fatigues, blessés même et dans l'état le plus déplorable. Après tout la prison a été pour eux un lieu de sûreté et de repos.

Louis Lérigé, habitant respectable de la paroisse de St. Constant, et que j'ai pu voir à l'infirmerie de la prison, fut, vers le 5 février dernier à l'heure du soir, éveillé dans sa maison par un bruit étrange. Il se lève et passe à la hâte ses pantalons, et s'apercevant que sa maison est investie par une troupe de loyaux armés,

il se dispose à se remettre entre leurs mains ; mais sa femme, qui était sur le point d'accoucher, fit tant qu'elle le contraignit de se jeter dans lacave. Cependant les loyaux ne tardèrent pas à l'y découvrir ; ils l'en tirèrent et quoiqu'il n'offrit aucune résistance, ils le maltraitèrent de la manière la plus cruelle, et je ne sais comment il a pu en revenir. Je viens encore de m'assurer par mes yeux des blessures qui lui ont été faites et dont les cicatrices sont ineffaçables. Un coup de sabre à l'angle intérieur de l'œil gauche ; sa lèvre inférieure percée de part en part d'un coup de bayonnette, outre une blessure au-dessus de l'os de la mâchoire inférieure. Il reçut aussi en cet instant une légère blessure au coude droit et au-dessus de la mamelle du même côté, et une bayonnette lui fut enfoncée en glissant le long des fausses côtes. Plusieurs autres coups de bayonnette ont traversé et déchiré ses habits qui en portent encore les marques. Baignant dans son sang il est garotté et arraché de sa maison. Sa femme le suit et veut au moins étancher le sang qui coule de ses nombreuses blessures. Ses cris déchirants ne touchent point ces tigres, ils la repoussent impitoyablement à coups de sabre et la menacent de leurs pistolets... Il y avait douze volontaires à cette expédition avec un connétable. François Jérémie, de la Prairie, et Joseph Goguet, de St. Constant, ainsi qu'un nommé Longue-teint ont été témoins de ces horreurs.

Il serait trop long de vous rapporter entre nombre d'autres faits du même genre tout ce qu'ont eu à endurer à l'Île au Noix et à St. Jean, MM. Boucher de Belleville, Marchessault, le brave capitaine Jalbert, le Dr. Kimber et 17 autres citoyens respectables. Liés

séparément, puis plusieurs ensemble, on les jeta pour ainsi dire par bottes dans les wagons. Ils furent ensuite enfouis dans des cachots infects (blackholes) tout mouillés et transis de froid qu'ils étaient, plusieurs sans chaussures et sans habits, obligés de se rouler les uns sur les autres pour s'empêcher de geler. Là ils étaient obligés de satisfaire à leurs besoins dans le coin de leur cachot où on leur refusait jusqu'à un brin de paille. Après des privations de toutes sortes et des souffrances inouïes, nos malheureux compatriotes furent transportés plus loin de la manière la plus cruelle. On les attacha séparément, puis deux par deux et ensuite ils furent tous liés serrés à un câble commun. C'est ainsi qu'on les força de marcher à coup de bayonnette et qu'on leur fit parcourir une longue distance. Des galériens à la chaîne et des esclaves que l'on tire de l'intérieur de l'Afrique n'ont jamais été plus indignement traités.

Mais je n'en finirais pas, mon sensible ami, si je voulais vous écrire les outrages dont nous avons été les victimes. Il est temps que je vous dise quelque chose des scènes de sang, de carnage et de désolation qui ont couvert mon malheureux comté de cendre, de ruines et de pleurs. Mais comme cette lettre est déjà bien volumineuse et que je suis bien fatigué, je remets à une autre fois de vous entretenir.

Quant à votre bon ami, je vous en parlerai une autre fois, il a eu aussi ses aventures et ses souffrances. Qu'il vous suffise de savoir aujourd'hui que sa santé n'est pas mauvaise et que jamais le courage et la force d'âme, nécessaires pour supporter les calamités de son pays et les siennes propres, ne lui ont manqué.

Dépourvu de tout, il est maintenant, pour ainsi dire, dans l'abondance de toutes les petites choses nécessaires aux besoins de la vie. Il a le plaisir de devoir un soulagement à la générosité et aux soins touchants de la bonne et aimable Madame La Fontaine, à laquelle il ne saurait témoigner trop de reconnaissance. Aidez-moi, cher ami, à remercier cette excellente dame de toutes ses bontés.

Tous vos amis ici vous embrassent de tout leur cœur, et vous savez combien vous aime et vous chérit

J. J. GIROUARD.

A. N. MCRIN, ECR.

M. P. P. Québec.



## BIBLIOGRAPHIE.

PREMIÈRE MISSION DES JÉSUITES AU CANADA—LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS PUBLIÉS PAR LE P. AUGUSTE CARAYON, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. — Paris, L'Ecurieux, libraire, rue des Grands Augustins, 3, 1864.

Ce volume renferme 31 lettres, toutes, à l'exception de deux, écrites par des Missionnaires de la Compagnie : cinq des Pères Biard, Jean de Brebeuf et Jos. Marie Chaumonot, deux, du Père Paul Ragueneau, et une, des Pères Gabriel Marest, Julien Binneteau, Jos. Bigot, Louis Avond, Masse, Chs. Lallemant, Paul Lejeune, François Du Perron, Isaac Jogues, Chs. Garnier et Jos. Buteux. Deux autres sont écrites, l'une au P. Général par les associés de la Compagnie de la Nouvelle France, et l'autre par Mgr. de Laval au T. R. P. Goswin Nickel.

Ces lettres ont été recueillies ou copiées sur les originaux par le R. P. Félix Martin, ancien supérieur du Collège de Montréal et plus tard de la résidence de Québec, aujourd'hui Recteur à Poitiers.

Elles sont toutes intéressantes ; les sept premières ne contiennent presque rien que l'on ne rencontre déjà dans la relation du P. Biard publiée à Lyon en 1616, et placée en tête de l'ouvrage en 3 vol. imprimé à Québec sous les auspices du gouvernement canadien, en 1858, par A. Côté, Editeur, sous le titre, de *Relations des Jésuites*.

Cependant il y a une petite contradiction entre la Relation du

P. Biard, et sa lettre qui vient d'être publiée en date du 10 juin 1611. Dans la Relation, le Père disait qu'il était arrivé à Port Royal le 22 juin. Dans sa lettre, il précise qu'il y est arrivé "le jour de la Pentecôte de bon matin savoir est le 12 de may." L'éditeur fait remarquer en note que Champlain, et Charlevoix qui l'a copié, mettent à tort le 12 de juin.

La huitième est du P. Charles Lallemant, sous la même date (1 août 1626) que sa relation imprimée dans le *Mercuré Français* et qui était adressée à son frère Jérôme. (1)

La neuvième de 1634, donne sur les Missionnaires des détails qui ne se trouvent pas dans la relation de la même année.

La dixième, qui est du P. de Brebeuf, mentionne les relations des deux années précédentes. "Votre Paternité, dit-il, a dû recevoir ces relations.....avec celle que nous lui envoyons au jourd'hui elles donnent une connaissance assez complète des affaires de notre mission." En effet la relation de 1637 est très ample et se rapporte aux missions de tout le pays.

Dans la onzième lettre, le P. de Brebeuf donne un résumé très-intéressant de la mission huronne; et dans la 17e, qui n'est qu'un extrait, on trouve l'état de la mission huronne en 1741, et une idée de la nation neutre. Dans la 19e, il informe le Général de choses que "le P. Lallemant n'était pas à même de connaître," et qui ne se trouvent pas par conséquent dans la relation de ce Père, (probablement celle du 10 juin 1642). Enfin la lettre 21e est du 2 juin 1648 ou un an avant son martyre, ce qui la rend encore plus précieuse que les autres. On croit lire une prophétie dans ces paroles: "Ne croyez pas que nous manquions d'épreuves: nous sommes loin d'être sans crainte pour l'avenir de cette mission. Car elle est continuellement en butte à la fureur des Iroquois, qui si souvent interceptent les communications et répandent la terreur par tout ce pays des Hurons, tuant

(1) Reproduite dans l'édition de Québec.

“ et pillant toutes les fois qu'ils le peuvent. Nous ne sommes pas même en sûreté de la part des sauvages qui nous entourent. Plusieurs d'entre eux encore attachés à leurs superstitions nous détestent autant que les Iroquois. Dernièrement ils ont fait périr un de nos domestiques, et le même sort nous attendait s'ils en eussent trouvé l'occasion.”

Le P. Du Perron écrit en 1639 une lettre, la 12<sup>e</sup>, remplie d'intérêt, et donne à comprendre qu'elle complète les faits rapportés dans la *relation* de cette année.

Les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> lettres ainsi que la 27<sup>e</sup> sont du P. Chaumonot. Dans les premières, il raconte des faits vraiment remarquables et miraculeux, arrivés parmi les Hurons chrétiens ; dans la dernière, de 1661, il demande à retourner chez les Iroquois où il avait déjà passé 3 ans.

En 1643, le P. Jogues prisonnier chez les Iroquois écrit au gouverneur du Canada. Il verse des larmes sur le sort des malheureux Hurons, la plupart chrétiens, que les Iroquois ont juré de faire périr. Il prie le gouverneur qu'aucune considération ayant rapport à lui ne l'empêche de prendre toutes les mesures qui lui paraîtront plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu. Il déclare qu'il forme la résolution de rester dans sa captivité, quand même il s'offrirait des occasions de conquérir sa liberté, afin de ne pas priver les Français, les Hurons et les Algonquins des secours qu'ils reçoivent de son ministère. Toute cette lettre est admirable et respire le zèle d'un apôtre.

Le P. Charles Garnier écrit au Général, en 1647, afin d'obtenir des auxiliaires pour la mission des Hurons. Il fait l'éloge des PP. Ragueneau et Jérôme Lallemant.

Le P. Ragueneau lui-même, Supérieur de la mission des Hurons, mentionne le personnel qui lui est confié : 18 Pères, 4 coadjuteurs, 23 domestiques et sept autres dont le temps de service n'est point déterminé, 4 jeunes gens et 8 soldats : ils étaient chargés de pas moins de 11 missions, 8 chez les Hurons, et 3 chez les Algon-

quins. Mais la guerre sévissait dans toute sa fureur, et le Père en fait une description saisissante; il raconte le martyre du P. Daniel et son apparition au P. Chaumonot. La peinture qu'il fait de la chrétienté huronne en 1650 est vraiment attendrissante; et il ajoute: " Nous nous réjouissons dans nos souffrances.....nous sommes les enfants de la croix."

Dans une lettre de 1649, le P. Buteux de la résidence des Trois-Rivières exprime le desir du martyre, et moins de trois ans après, son vœu fut exaucé; il tomba sous les coups des Iroquois.

Le P. Marest fait connaître l'état de la mission des Illinois en 1699 et mentionne le passage de trois prêtres du séminaire de Québec, envoyés par l'Evêque pour établir des missions sur le Mississippi. Le P. Binneteau complète la narration précédente. Le P. Jacques Bigot était, la même année, dans l'Acadie, où Dieu bénissait son ministère parmi les Abénaquis.

La dernière lettre (la 31e) est datée de Larochele en 1745; le P. Avond y raconte les persécutions des protestants contre le catholicisme, la liberté de conscience et les Jésuites.

Les associés de la compagnie de la Nouvelle France écrivent en 1651 au Général, pour lui demander d'agréer le choix de la personne du P. Charles Lallemant pour être Evêque du Canada, suivant la proposition qui en avait été faite dans le conseil du Roi.

Enfin Mgr. de Laval, après son arrivée à Québec en 1659, écrit au P. Général une lettre très-remarquable, que nous publions aujourd'hui, et que nous faisons suivre de quelques lettres inédites du même prélat et de plusieurs Pères Jésuites qui correspondaient avec lui.

Ces dernières paraissent pour la première fois; elles font une suite naturelle à l'ouvrage préparé et publié par les PP. Martin et Carayon.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.

Lettre de Mgr. de Laval au P. Nickel, Québec, août 1859, traduite du latin sur l'original conservé à Rome et extrait de la Première mission des Jésuites au Canada, lettre XXVI. p. 257.

Québec, août 1659.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Dieu seul, qui sonde les cœurs et les reins, et qui pénètre jusqu'au fond de mon âme, sait combien j'ai d'obligation à votre Compagnie, qui m'a réchauffé dans son sein lorsque j'étais enfant, qui m'a nourri de sa doctrine salutaire dans ma jeunesse, et qui depuis lors n'a cessé de m'encourager et de me fortifier. Aussi je conjure Votre Paternité de ne point voir, dans cette expression de mes sentiments de reconnaissance, le simple désir de remplir un devoir de convenance; c'est du fond de mon cœur que je vous parle. Je sens qu'il m'est impossible de rendre de dignes actions de grâces à des hommes qui m'ont appris à aimer Dieu et ont été mes guides dans la voie du salut et des vertus chrétiennes.

Si tant de bienfaits reçus dans le passé m'ont attaché à votre Compagnie, de nouveaux liens viennent encore resserrer ces relations affectueuses. Il m'est donné, en effet, mon Révérend Père, de partager les travaux de vos enfants dans cette mission du Canada, dans cette vigne du Seigneur qu'ils ont arrosée de leurs sueurs et même de leur sang. Quelle joie pour mon cœur de pouvoir espérer une même mort, une même couronne! Le Seigneur sans doute ne l'accordera pas à mes mérites; mais j'ose l'attendre de sa miséricorde. Quoiqu'il en soit, mon sort est bienheureux, et le partage que m'a fait le Seigneur est bien digne d'envie. Quoi de plus beau que de se dévouer, de se dépenser tout entier pour le salut des âmes? C'est la grâce que je demande, que j'espère, que j'aime.

J'ai vu ici et j'ai admiré les travaux de vos Pères; ils ont réussi non-seulement auprès des néophytes qu'ils ont tirés de la barbarie et amenés à la connaissance du seul vrai Dieu, mais encore auprès des français, auxquels par leurs exemples et la sain-

teté de leur vie, ils ont inspiré de tels sentiments de piété, que je ne crains pas d'affirmer en toute vérité que vos Pères sont ici la bonne odeur de Jésus-Christ, partout où ils travaillent. Ce n'est pas pour vous seul que je leur rends ce témoignage, mes paroles pourraient paraître suspectes de quelque flatterie; j'ai écrit dans les mêmes termes au souverain Pontife, au Roi très-chrétien et à la Reine sa mère, aux Illustrissimes Seigneurs de la Congrégation de la Propagande, et à un grand nombre d'autres personnes. Ce n'est pas que tout le monde m'ait approuvé également; vous avez ici des envieux ou des ennemis qui s'indignent contre vous et contre moi; mais ce sont de mauvais juges qui se réjouissent du mal et n'aiment point les triomphes de la vérité. Daigne Votre Paternité nous continuer son affection; du reste, en nous l'accordant, elle n'aimera rien en moi qui ne soit à la Compagnie. Car, je le sens, il n'est rien en moi que je ne lui doive, rien que je ne lui consacre. Je veux être à vous autant que je suis à moi-même; je veux être tout à Jésus-Christ, dans les entrailles duquel j'embrasse Votre Paternité, et je la prie de m'aimer toujours, comme elle le fait, d'un amour sincère. Que cet amour soit éternel!

Jé suis de Votre Paternité

Le très-humble et obéissant serviteur,  
 † FRANÇOIS DE LAVAL, évêque de Pétrée,  
 Vicaire apostolique.

Québec, août 1659, Nouvelle-France.

LE GÉNÉRAL DES JÉSUITES À MGR. DE LAVAL.

(Traduit du latin sur l'autographe conservé à Québec.)

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

J'ai éprouvé une joie sensible en recevant la lettre bienveillante par laquelle V. G. Illustrissime et Révérendissime décerne avec tant de libéralité ses louanges à nos Pères pour leurs travaux suivant sa bonté plus que paternelle.

Et ce qui m'a touché jusqu'au fond du cœur, c'est cette espèce de rivalité aimable qui vous fait me le disputer en affection envers

mes fils, lorsque V. G. daigne avec tant de bonté me remercier de ce que je suis profondément attaché aux Pères qui sont en la Nouvelle France, et que par une prérogative de l'amour le plus tendre, je regarde comme les athlètes courageux par excellence de notre société, ceux qui de fait comme de nom se distinguent des autres par leur activité dans la vigne du Seigneur, et tant pour cet effet que par leur fidélité et leur obéissance reçoivent l'approbation de V. G. Illustrissime et Révérendissime. Puisse ces missionnaires qui me sont toujours si chers continuer à répondre par leur obéissance aux ordres et aux désirs d'un aussi digne prélat, à la bienveillance extrême dont ils sont l'objet de sa part. Jaloux de l'avantage dont ils jouissent,

Je me souscris, .

Très Illustre et Révérendissime Seigneur, de V. G. Illustrissime et Révérendissime le très humble et très obligé serviteur.

JEAN PAUL OLIVA.

Rome, 27 février 1678.

LE MÊME AU MÊME.

*(Traduit du latin sur l'autographe conservé à Québec.)*

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Votre Grandeur Illustrissime a vraiment fait l'application de ce texte: L'or vient de l'aiglon (1), lorsque par sa lettre elle a ramené la plus parfaite sérénité sur le front du St. Père. (2)

Après l'avoir lue, Sa Sainteté nous a fait signifier qu'elle était comblée de joie et a déclaré avec des sentiments de piété que depuis son élévation au St. Siège, elle n'avait jamais ressenti un

(1) Job. 37,22.

(2) Le Cardinal Cybo écrivait à Mgr de Laval le 30 Mars 1678: " Patres Jesuitas tibi in apostolico munere obeundo, egregio studio zeloque adesse vehementer gaudeo, quamquam usitatum hoc illis, et ex sanctissimi ordinis instituto, unde uberes, maxime in Catholicam Ecclesiam fructus semper extiterunt."

plus grand bonheur que celui que lui apportait le récit des travaux de nos pères, et des sueurs fécondes qui faisaient germer les lys les plus brillants de la religion au milieu des plaines arides de la gentilité. Telle a été l'énergie des expressions et l'ardeur des sentiments avec lesquels V. G. Illustrissime a rapporté et loué les travaux de ces pères, et la lumière favorable sous laquelle elle les a placés, qu'elle a fait briller ce qui était caché dans les forêts les plus profondes : imposant à ce titre une dette de reconnaissance à toute la société, et fournissant en même temps à ces bons pères un encouragement, qui les fera courir avec d'autant plus d'ardeur dans ces âpres sentiers qu'il se sentiront appuyés par un puissant protecteur. Ce sont autant de motifs qui m'attachent pour toujours et plus étroitement à V. G. et me procurent le bonheur, après vous avoir rendu de très humbles actions de grâces, de me souscrire,

Illustrissime et Révérendissime Seigneur, de V. G. Illustrissime et Révérendissime le très humble et obligé serviteur.

JEAN PAUL OLIVA.

LE MÊME AU MÊME.

*(Traduit du latin sur l'autographe conservé à Québec.)*

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR,

A la naissance de l'Eglise, Dieu fit paraître des Apôtres et de vrais Sauveurs dans Sion, afin qu'appuyée sur ce fondement solide elle ne fut jamais ébranlée. L'église du Canada, dans son enfance a été l'objet de la même protection, lorsqu'elle a reçu son premier apôtre et sauveur, et elle peut dire aujourd'hui avec plus de raison, que les premiers apôtres ont eu (1) pour leur succéder en qualité de pères plusieurs enfants et un Père qui fera éclater la voix de l'Evangile dans les terres les plus éloignées. (2) Elle a reçu et inauguré solennellement son Pasteur, et les fidèles peuvent

(1) Psaume XLIV. 17.

(2) Ps. XVIII. 5.



dire de l'église fondée sous les auspices de V. G. Illustrissime qu'elle est appuyée sur un ferme fondement. (1) Devenus citoyens de la même cité que les saints et domestiques de la maison de Dieu, (2) ils ne sont plus comme des enfants qui demandent du pain et qui ne trouvent personne qui leur en donne. Ils sont établis par V. G. Illustrissime dans un lieu abondant en pâturages, le Seigneur les conduit, et rien ne leur manquera pour le salut. (3) Au milieu d'eux mes fils me paraissent heureux et privilégiés, puisque V. G. porte l'approbation qu'elle donne à leurs travaux jusqu'à en faire l'éloge auprès du Souverain Pontife. (4) Et pour répondre aux désirs de V. G. je lui promets de toujours lui fournir des ouvriers qui puissent sous de si heureux auspices et sous l'autorité du pasteur, rassembler les brebis dans sa bergerie, étant, très illustre Seigneur, de Votre Grandeur illustrissime le très humble serviteur,

JEAN PAUL OLIVA. (5)

LE P. BOUCHER, ASSISTANT DU GÉNÉRAL DES JÉSUITES, À ROME, À  
MGR. DE LAVAL.

*(Provenant des archives de l'archevêché de Québec.)*

MONSEIGNEUR,

Je n'ay pu lire sans quelque confusion la lettre que V. G. m'a fait l'honneur de m'écrire depuis son arrivée à Québec. J'estois devant que la recevoir tout résolu a me donner l'honneur de faire

(1) Isaïe 28. 16. Lapidem probatum, angularem pretiosum in fundamento fundatum.

(2) Ephes. II. 19 Estis cives sanctorum et domestici Dei.

(3) Ps. XXII. 1-2. Dominus regit me et nihil mihi deerit: in locopascuæ ibi me collocavit.

(4) Le St. Père (Innocent XI) répondant à Mgr. de Laval, le 30 Mars 1678, lui dit :

“ Quod autem iisdem in litteris scribas Patres Societatis Jesu, uti sedulos ac industrios operarios in obeundis muneris tui partibus magno tibi adjumento esse, in ea nos opinione confirmat, quam de religiosissima sodalitate jampridem habebamus, quos propterea omni Pastoralis officio charitatis a te foveri vehementer cupimus, atque ad pergendum tecum in præclaro opere excitari.”

(5) Né en 1600, nommé Général des Jésuites en 1664, mort en 1681.

LE PÈRE CHARLES DE NOYELLE A MGR. DE LAVAL.

*(Traduit du latin sur l'autographe conservé à Québec.)*

TRÈS-ILLUSTRE ET REVERENDISSIME SEIGNEUR,

Je me sentais défaillir sous le fardeau imposé à ma faiblesse, et vos très-saintes et très-fécondes actions de grâces sont venues m'encourager. A votre voix comme à celle d'un autre Jean dans le désert les monstres qui habitent au milieu des nations barbares perdent leur férocité; c'est elle qui y prépare la voie du Seigneur et redresse les voies tortueuses; c'est par son zèle que le souverain-Prince des Pasteurs s'est trouvé au milieu de ceux auxquels il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, et que les lieux qui étaient environnés de ténèbres brillent en face du Seigneur, grâce à leur évêque qui leur sert comme d'un astre bien-faisant. Appelés à coopérer dans une si grande œuvre, nos missionnaires, s'ils ont jeté quelque éclat, l'avaient emprunté, nous n'hésitons pas à le dire, à l'astre dont ils étaient les satellites.

Vous les aimez, ces humbles missionnaires, comme vos fils, et nous les estimons heureux s'ils ne sont pas des copies insensibles de leur modèle, et s'ils suivent au contraire avec fidélité les traces des pas du Christ dont ils ont devant les yeux un imitateur parfait. Ils deviendront dignes du titre de Pères, s'ils reçoivent avec affection et défendent contre les embûches de Pharaon les enfants spirituels que V. G. enfante et auxquels elle donne la vie spirituelle en N. S. par tant de travaux; nous les compterons même parmi les saints, s'ils représentent leur Père céleste en cherchant à imiter le père que leur a donné sur la terre Celui qui seul mérite ce nom.

Et comme V. G. exige que nous leur portions une sincère affection, nous ne pouvons nous y refuser sans injustice après une recommandation aussi juste et équitable. Nous les confions tout entiers à votre domination et pour avoir part moi-même à la gloire de son service, je me déclare tout dévoué à l'intérêt de son ministère, étant, très-Illustre et Révérendissime Seigneur, de V. G.

Illustrissime et Révérendissime, le très-humble, le très-dévoué et très-obligé serviteur,

CHARLES DE NOYELLE.

Rome, 18 avril 1684.

LE P. FONTAINES ASSISTANT DU GÉNÉRAL DES JÉSUITES À  
MGR. DE LAVAL.

*(Provenant des archives de l'Archevêché de Québec.)*

MONSIEUR,

On ne peut pas recevoir avec plus de reconnaissance et de respect que je l'ay fait, la lettre que V. G. m'a fait l'honneur de m'écrire : n'y ayant rien de ma part qui le puisse mériter, je ne le puis attribuer qu'à cette tendresse et bonté vraiment paternelle qu'elle a pour toute nostre compagnie, qui la regarde en effet comme son père et son grand et illustre prélat et protecteur dans tout le Canada. Je l'ose pourtant dire, Mgr. que s'il y avait en moi quelque chose qui deust par quelque mouvement secret m'attirer une faveur si considérable, ce ne pourrait être que la grande idée que j'ay toujours, depuis surtout que j'eue il y a quelques années l'honneur de vous voir à Saintes, eue et conservée du zèle et du mérite extraordinaire de V. G. comme le seul déplaisir qui peut maintenant après tant de grâces nous rester, c'est de ne pouvoir jamais assez reconnoître par nos services les obligations que vous a toute nostre compagnie en général et en particulier encore nos pères de la nouvelle France, nous tascherons du moins Mgr. de le faire toujours autant que nous en serons capables par nos prières. Dieu, s'il luy plaist, nous conserve longtemps V. G. et nous donne beaucoup d'autres qui vous soyent semblables dans les autres lieux où nous en pouvons avoir besoin, c'est la grâce que je luy demande de tout mon cœur et à vous celle d'être bien persuadé que je serai toute ma vie avec tout l'attachement et toute la soumission possible,

Monseigneur, de V. G.

le très-humble et très-obéissant serviteur.

P. FONTAINES.

à Rome, le 18 avril, 1684.

MGR. DE LAVAL AU REV. P. DE LA CHAISE.

*(Provenant des archives de l'Archevêché de Québec.)*

MON REV. PÈRE,

M. Dudouyt vous a rendu compte de la manière pleine de bonté avec laquelle le Roy me receut lorsque je pris congé de sa Majesté. Depuis le départ de votre Révérence M. le Marquis de Seignelay ayant fait venir à Sceaux Monsieur l'abbé de St. Valier pour luy parler, après un grand quart d'heure de conversation secrète dans laquelle il m'a dit qu'il luy demanda son avis sur mon retour en Canada il luy diet tout haut en présence de M. l'abbé de Brisacier qu'il falloit que j'attendisse le retour du Roy et què retournant en Canada je ne me meslasse de rien faisant assés connoistre la crainte qu'il a que je n'y trouble la paix et qu'il me ferait l'honneur de m'escire sur tout cela : Copendant comme je ne reçois point de ses lettres et que le départ des vaisseaux presse extremement je me sers de la liberté que votre Reverence ma toujours bien voulu donner pour la prier très humblement d'asseurer M. le Marquis de Seignelay que je n'ay point d'autre dessein ny disposition si non que de vivre en repos dans nostre église après l'avoir desservie l'espace de vingt huit ans : et que quelque desir que Dieu me donne d'y aller mourir, si je prévoiois que j'y deusse estre l'occasion de quelques trouble et division, je me condamnerais moy mesme a demeurer icy pour toujours : mais j'ay tout sujet d'esperer qu'au lieu d'estre un obstacle à la paix j'y pourray asseurement contribuer, dont M. de Denonville paroist estre bien persuadé par les lettres qu'il escrit croyant que je pourrois beaucoup servir à maintenir l'esprit des peuples en leur devoir dans l'occasion de la guerre par la créance et confiance qu'ils témoignent avoir en moy. Je vous conjure, mon R. Père, de m'accorder votre protection et de vouloir bien traiter cette affaire de la manière que vous jugerez propre à me procurer une prompte et favorable reponse : afin que je puisse partir pour la Rochelle ou je ne puis me rendre à cause de mes infirmités qu'avec beaucoup de tems. J'ay cru vous devoir adresser la lettre que j'escris à M. le Marquis de Seignelay. (1) Vous verrés par la copie que je vous en envoye s'il

(1) Voir ci-dessus.

sera a propos qu'elle luy soit rendüe et par qui vous la ferés rendre. Pardonnés moy mon R. Père, pour toutes les peines que je vous donne et permettés moy d'attendre tout de vos bons offices. Vous ne pouvés les accorder a personne qui soit avec plus de respect et de reconnaissance mon R. P. etc.

LE PÈRE DE LA CHAISE À MGR. DE LAVAL.

*(Provenant des archives de l'archevêché de Québec.)*

MONSEIGNEUR,

Si tost que j'ay reçue la lettre dont vous m'avés honoré j'en allay rendre conte au Roy qui me diet beaucoup de bien de vostre piété et vostre vertu, adjoutant neantmoins qu'il avoit esté surpris lorsque vous vintes prendre congé de luy et qu'il ne s'atendoit pas que vous deussiés retourner en Canada : il m'ordonna d'en raisonner avec M. de Seignelay, que je ne pus voir que quelques jours après en luy rendant la lettre que vous m'avés adressée pour luy. Il ne me parois pas fort aprouver vostre retour en Canada, neantmoins il dit qu'il prendra les ordres du Roy et qu'il vous les fera savoir au plus tost.

De tout cela, Monseigneur, vous jugés assés qu'on seroit bien aise que vous prissiés le party de rester en France et de vivre tranquillement dans le seminaire ou vous estes ou vous pouvés faire autant de bien que vous en ferés en Canada. Puisque vous n'avés pas dessein de vous mesler de la conduite de ce troupeau que vous avés remis à un autre en sorte qu'il paroisse que c'est de vostre choix plus tost que par un ordre supérieur que vous laissés encore cette année partir les vaisseaux pour remettre vostre voyage en attendant qu'à la suite du temps vous exécuterés ce que la providence ordonnera de vous, c'est le conseil que vous donnés celuy qui prend le plus de part en ce qui vous touche et qui est de cœur et avec respect Mgr. etc.

26 May 1687, a Longuery.

MGR. DE LAVAL AU P. DE LA CHAISE.

*(Provenant des archives de l'Archevêché de Québec.)*

MON R. PÈRE,

C'est un effect de la bonté ordinaire du Roy de vous avoir dit du bien de moy si j'avais eu le moindre sujet de douter de ses

sentimens sur mon retour de cette année en Canada je n'aurois pas assurément été prendre congé de sa M. Mais après avoir dit à Vostre Reverence qu'il ne me falloit pas priver de la consolation d'aller mourir dans nostre église, il ne m'est pas venu en pensée qu'il y eust la moindre difficulté, et je ne doute point que si V. R. eust prouvé qu'il y en deut avoir elle n'eust eu la bonté de ne me pas laisser faire cette démarche lorsque j'eus l'honneur de la voir pour lui dire adieu et luy demander conseil de ce que je devois faire au regard de Sa Majesté. Il y a longtemps que Dieu me fait la grâce de regarder tout ce qui m'arrive en cette vie comme un effet de sa providence.

J'adore donc de tout mon cœur ce qui se passe à mon égard, et je ne puis assés vous remercier de la manière charitable dont vous tuschéz de m'en adoucir la nouvelle. Le conseil que vous avés la bonté de me donner de faire qu'il paroisse que c'est de mon choix que je laisse encore cette année partir les vaisseaux pour remettre ma santé est si sage que je n'ay point d'autre party à prendre que de le suivre, et vous m'obligerés extrêmement de témoigner à M. de Seignelay la disposition où je suis. Le désir qu'il plaist à N. S. de me donner de nostre Eglise après l'avoir desservié l'espace de vingt huit ans, ne m'empesche jamais de recevoir tous les ordres qu'il plaira à Sa M. de me donner et de m'y soumettre avec le dernier respect quelques sensibles qu'ils me puissent estre. Il est fascheux que le bruit se soit repandu que je suis arrêté icy par ordre, une personne est venue m'en marquer son déplaisir, il y a trois ou quatre jours et le mesme l'avoit appris d'un autre quelques jours auparavant.

Je vous escriis ceoy mon Rev. Père non pas pour m'en plaindre mais afin que l'on n'impute pas ny à moy ny à nostre Seminaire d'estre les autheurs de ce bruit s'il se répand de plus en plus. Continués moy je vous prie l'honneur de vostre amityé, et le secours de vos prières; vous ne pouvés accorder l'un et l'autre à personne qui soit avec plus de reconnaissance et de respect, mon R. P., etc.

LE GÉNÉRAL DES JÉSUITES À MGR. DE LAVAL.

(Traduit du latin conservé à Québec.)

ILLUSTRISSEME ET REVERENDISSIME SEIGNEUR,

J'avais appris dernièrement par une lettre du P. Recteur du collège des J. les travaux apostoliques entrepris avec courage et glorieusement accomplis au milieu des barbares par V. G. Illust. et Rever. lorsque me parvint votre lettre remplie d'un feu sacré et pleine de votre amour paternel envers notre société. En la lisant j'ai rendu à Dieu des actions de grâces dans toute la sincérité de mon cœur de ce qu'il faisait revivre d'une manière si éclatante en V. G. l'esprit primitif de l'église naissante, et qu'il accordait à une nation barbare assise à l'ombre de la mort, et à une terre qui dévore véritablement ses habitants, un Pasteur non-seulement enflammé du désir du martyre, mais qui a voulu entreprendre et pratiquer toutes les autres vertus, enseignant ainsi leur devoir à nos missionnaires, à toute notre société dévouée au salut des âmes, et se rendant digne, par ses discours et ses œuvres dans sa brillante et puissante administration, de leur servir d'exemple et de modèle ; j'ai déjà une affection profonde pour les missionnaires du Canada, une grande admiration pour leurs travaux et une haute idée de leur sainteté ; mais la recommandation de V. G. me portera à leur consacrer encore plus de soin et d'attention, et à choisir pour la mission du Canada de préférence les sujets qui, ayant été appelés par V. G. à partager ses travaux apostoliques, pourront mieux que les autres reproduire en eux les remarquables exemples de vertu qu'elle leur a présentés. Je promets de plus que les autres missionnaires employés à la propagation de la foi et de la religion dans les différentes parties du monde prieront à l'envie et feront des vœux pour le succès des missions du Canada. Veuillez agréer, très-Illustre et Reverendissime Seigneur, cette preuve du dévouement inaltérable qu'entretiennent pour V. G. tous ces missionnaires et principalement votre très-humble et très-obéissant.

THYRSUS GONZALEZ. (1)

Rome 13 avril 1688.

(1) Mort en 1705.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MGR. DE LAVAL A SON EMINENCE LE  
CARDINAL CIBO—1684.

*(Provenant des archives de l'Archevêché de Québec).*

Je suis tres obligé à Votre Eminence de la bonté quelle me témoigne par celle quelle ma faict l'honneur de mescrire et du bref très obligeant quelle ma procuré de sa sainteté ce qui me sert dun puissant motif pour soutenir les difficultés qui se trouvent dans l'établissement d'une Eglise naissante parmy des peuples aussi barbares que sont les sauvages de l'Amérique Septentrionale.

Le zèle que Votre Eminence a pour la propagation de la foi et pour l'accroissement de ce nouveau Christianisme m'oblige de luy rendre conte de ce que nous avons faict depuis celle que je me donné l'honneur de luy escrire l'an passé, et de luy dire que suivant ce qui m'avoit esté ordonné par mes bulles jay érigé le chapitre de nostre cathedrale que jay composé de quatre dignités, douze chanoines et quatre vicaires en atendant que l'on sera en estat de faire davantage. Jay tiré les sujets qui le composent de nostre seminaire lesquels ayant l'esprit et la grace ecclesiastique il y a sujet d'esperer qu'ils se comporteront avec toute la piété et l'edification nécessaire pour donner commencement a une Eglise naissante.....

J'avois commencé il y a trois ans à faire travailler à la construction d'un Séminaire que nous avons achevé cette année. Il est fort ample et capable de loger les Ecclésiastiques mais en outre un nombre considérable d'enfans que nous élevons pour l'estat ecclésiastique. Nous y en avons a present au nombre de quarante qui y réussissent bien. J'en ay ordonné huit cette année qui promettent beaucoup pour leur piété et leur capacité.

Nostre Seigneur donne sa bénédiction sur la conversion des sauvages et les Pères de la Compagnie de Jésus continuent toujours d'y travailler avec un zèle digne de leur vocation.



## CHRONIQUE.

15 juin, 1866.

Il n'y a plus moyen de rire du fénianisme. Il s'est avancé sur notre frontière et s'est affirmé les armes à la main, en nous faisant une guerre de filibustiers et de brigands. Depuis cette affaire manquée de Campo-Bello il était de mode de se montrer sceptique à l'endroit des menaces feniennes, et de se moquer de toutes ces fanfaronnades tapageuses. D'ailleurs on comptait probablement sur le concours des autorités américaines pour supprimer cette association du moment qu'elle se permettrait un acte d'hostilité ouverte contre une puissance amie. L'événement nous a prouvé que cette confiance était vaine, dans une certaine mesure du moins, car ce n'a été qu'après six jours de dévastations et de brigandages que le Président Johnson a cru devoir intervenir pour faire respecter le droit des gens foulé aux pieds de la manière la plus honteuse. Pendant quelques jours, l'anarchie fut telle dans le voisinage de la frontière que les américains honnêtes en étaient désolés, et se demandaient avec confusion si les États-Unis étaient gouvernés par le congrès fédéral ou par le congrès fénien. Il n'y a pas de doute, et cela les meilleurs amis des États-Unis le reconnaissent, il n'y a pas de doute que si les chefs de ce mouvement révolutionnaire avaient eu l'intime conviction que le gouvernement de Washington tiendrait à faire respecter sa frontière, ils ne se seraient jamais lancés dans d'aussi folles entreprises. Mais bien loin de là, on avait pour ainsi dire fait briller à leurs yeux une lueur d'espoir qu'ils seraient soutenus, à condition qu'une fois sur le sol canadien, la fortune parût leur sourire. On serait presque tenté de croire que ces hommes là comptaient rencontrer des sympathies au milieu de notre population. Ils savent aujourd'hui jusqu'à quel point ils s'abusaient.

Ce plan d'une invasion du Canada avait été organisé avec une remarquable discrétion et, selon toute apparence, avec autant d'habileté que le permettaient les ressources du trésor de la faction Roberts-Sweeney. Les cadres de cette armée d'invasion improvisée étaient remplis par l'écume des bataillons qui ont fait la guerre civile. Il paraît qu'à leur tête se trouvaient des officiers qui ne sont pas sans une certaine valeur militaire. Au premier bruit de l'invasion, il n'y eut en Canada qu'une pensée, qu'un élan, qu'une ferme détermination de la repousser vigoureusement. Aujourd'hui que nous sommes hors de danger, que nous sommes, grâce à la vaillance de nos volontaires, délivrés de cette engeance, nous comprenons mieux l'énormité du crime commis par ces hordes féniennes. Qu'avons-nous fait pour mériter leur haine ? Serait-ce parce que nous avons accueilli ici les malheureux enfants de l'Irlande avec une bienveillance qu'ils ne trouvent en aucune autre partie du monde ? La confrérie fénienne, si l'on en croit ses fondateurs, a pour but de réclamer en faveur de l'Irlande une justice qu'on lui refuse, et à défaut de cette justice, d'arracher l'île sacrée au joug de l'Angleterre. Or, quels sont les deux principaux griefs de l'Irlande contre le gouvernement anglais ? Les Irlandais se plaignent que les catholiques de leur nation sont humiliés par la prédominance légale établie en faveur de l'église anglicane. Eh bien, en Canada, non-seulement nous possédons la liberté religieuse dans toute sa plénitude, mais encore la moitié de la population est catholique romaine et le catholicisme est reconnu par la loi, sans causer la moindre injustice aux dissidents. Le second grief, et, en tant qu'il s'applique à l'Irlande, il n'est pas moins raisonnable que le premier, c'est que les fermiers sont opprimés par leurs seigneurs. Est-ce pour venger cette oppression que le général Sweeney fait ravager notre pays où tout homme, qu'il soit Irlandais, Ecossais, Anglais ou Français, est chez lui seigneur et maître ? Est-ce dans le but patriotique de punir les *landlords* qu'il enlève nos chevaux, pille nos propriétés et coupe la gorge à ceux qui veulent s'opposer à ces rapines ? Non, nous n'avons rien fait pour provoquer une tentative d'invasion, et les chefs féniens en lançant contre nous leurs hordes déguenillées n'ont songé qu'au butin qu'elles pourraient faire.

Il est difficile de calculer d'une façon positive le nombre de soldats que Sweeney parvint à mettre sur pied pour l'aider dans ses sinistres projets. Un journal, qui a la réputation d'être un des organes les plus accrédités du fénianisme, a prétendu que 35,000 hommes avaient été échelonnés le long de la frontière. Mais ce nombre est évidemment exagéré. Le chiffre de 15 ou 20,000 doit se rapprocher beaucoup plus de la vérité. De notre part il y avait sous les armes environ 30,000 hommes y compris les cinq ou six mille réguliers qui sont dans le pays. Néanmoins il n'y eut pendant les huit jours qu'a duré la guerre que des escarmouches assez peu importantes entre des détachements peu nombreux. Il faut en excepter toutefois la bataille livrée sur le chemin de Ridge où sont tombés plusieurs braves défenseurs de la patrie. Comme l'histoire devra s'occuper plus tard des événements qui ont signalé les premiers jours du mois de juin 1866, prenons à leur début les opérations militaires et suivons-les avec soin.

C'est le vendredi matin, 1er juin, que commence le récit de l'invasion fénienne. Eclairés par les premiers rayons de l'aurore, les fénians traversèrent la rivière Niagara et prirent possession du Fort Erié, dont les braves habitants étaient encore endormis. Les envahisseurs étaient au nombre de deux mille armés, de pied en cap, et munis de plus d'une certaine quantité d'armes et de munitions qu'ils disaient destinés aux alliés qu'ils ne pouvaient manquer de rencontrer de ce côté-ci de la frontière. L'alarme qui se répandit dans le village eut bientôt réveillé les bons villageois, mais comme il n'y avait pas un seul soldat pour les défendre, et comme eux-mêmes étaient pris complètement au dépourvu, ils firent leur soumission avec autant de bonne grâce que possible. Il paraît que les fénians se conduisirent d'abord avec assez d'humanité et ne commirent aucun de ces excès qui accompagnent ordinairement la conquête. Ils avaient à leur tête des officiers qui connaissaient les usages de la guerre. O'Neil, leur général, s'était distingué plus d'une fois dans les rangs de l'armée du Sud. Si les fénians avaient beaucoup d'armes avec eux, en revanche ils avaient omis entièrement l'article des provisions de bouche. Aussi la première chose qu'ils demandèrent au maire du Fort Erié fut de leur donner

à manger. Il n'y avait pas moyen de résister à une pareille demande ; on aima mieux les satisfaire et vider toutes les caves et cuisines du village.

Pendant ce temps là le vapeur américain *Michigan* était dans la rivière et bien qu'il eût pu arrêter aisément les bateaux qui transportaient les envahisseurs de notre sol il n'en fit rien.

Après avoir fait bombance durant quelques heures, les fœniens se divisèrent. Un détachement alla camper sur le côté nord de la rivière du Français, environ deux milles et demi en bas du Fort Erié. Le corps principal s'avança sur le chemin de Ridge et se mit en frais de camper dans l'intérieur des terres à environ quatre milles du rivage. Ils n'étaient pas moins de huit cents dans ce détachement et la position qu'ils choisirent était excellente et montrait que les chefs entendaient la stratégie. C'était une éminence dominant le chemin de Ridge et d'où l'on avait une vue très-étendue dans la plaine. Ce chemin conduit à Ridgeway et à Port Colborne et fut le théâtre de la bataille du 2 juin. Placés sur une hauteur et installés dans un verger touffu, les fœniens s'étaient en outre retranchés derrière une palissade de cinq cents verges construite avec des lisses de chemin de fer. Bref, leur position était formidable. Se croyant désormais en sûreté, ils font monter un certain nombre de leurs hommes sur les chevaux enlevés aux fermiers, et font une razzia complète dans les campagnes environnantes, emportant tout ce qu'il trouvent, chevaux, bêtes à cornes, vêtements, linges etc. Les pauvres habitants avaient fui devant eux, en sauvant ce qu'ils avaient de plus précieux. Le pillage s'étendait dans un rayon de plusieurs milles. Le peuple des communes de Bertie et de Willoughby a ressenti tous les désastres et connu toutes les horreurs de la guerre. Les habitants de cette partie du pays ont dû trouver que les autorités étaient bien lentes à les secourir, et il leur a dû paraître étrange qu'on ait laissé absolument sans défense, sans même la protection d'une sentinelle, une place aussi exposée que Fort-Erié.

Cependant, la nouvelle de l'invasion était parvenue aux quartiers-généraux du Canada ; une partie de la force volontaire était

appelée sous les armes, et des troupes étaient dirigées vers les lieux menacés. Deux corps d'armée étaient chargés de repousser l'ennemi. L'un composé de réguliers et de volontaires réunis à Chippawa, le soir du 1er juin, sous les ordres du colonel Peacock, du 16<sup>e</sup> régiment. L'autre, formé du bataillon volontaire des *Queen's Own*, de Toronto, et du 13<sup>ème</sup> bataillon volontaire de Hamilton, réunis à Port-Colborne dans la nuit de vendredi, était commandé par le colonel Booker. Il était entendu que les deux corps de troupes attaqueraient l'ennemi simultanément. Par une fatalité qui n'est pas encore bien expliquée, le détachement du colonel Booker se trouva seul de bonne heure samedi matin devant l'ennemi fortifié. Ce malentendu a donné lieu à de vives discussions; les uns disent que Booker a agi avec une précipitation insensée; les autres répliquent que Peacock a usé d'une lenteur voisine de la lâcheté. Néanmoins les volontaires n'en attaquèrent pas avec moins de bravoure les retranchements féniens. Deux fois ils montèrent à l'assaut et deux fois ils essuyèrent un feu meurtrier. Alors les féniens simulèrent une retraite et se mirent dans le bord de la forêt d'où ils tiraient sans être atteints, presque sans être vus. Tout à coup les féniens, usant d'un autre stratagème, crièrent que leur cavalerie arrivait. Booker eut la naïveté de les croire sur parole et sans plus d'hésitation il ordonna de former le carré. Les féniens qui n'avaient point de cavalerie, mais qui avaient de la mousqueterie, en profitent pour tirer avec plus d'avantages sur les troupes canadiennes ainsi réunies en masse compacte. Il était impossible à celles-ci de soutenir longtemps des décharges aussi meurtrières. Le désordre se mit bientôt dans leurs rangs, et, la panique s'en mêlant, une débandade complète s'en suivit. On cria : *sauve qui peut*, et les fuyards ne s'arrêtèrent qu'à Port-Colborne. Les féniens restaient maîtres du terrain. La bataille avait duré deux heures. Le nombre des morts de notre côté est de six, le nombre des blessés est considérable et la plupart appartiennent aux premières familles de Toronto. On n'a aucune statistique exacte des pertes éprouvées par les féniens.

Lorsque Peacock entendit parler de la bataille, elle était ter-

minée. Parti de Chippawa à huit heures du matin, il marcha toute la journée en longeant les bords du Niagara, jusqu'à ce qu'enfin, non loin de Fort-Érié, la nuit le surprit, et il fut obligé de faire halte sans avoir fait la moindre rencontre. Le lendemain, quand il parvint à Fort-Érié les fénéens étaient presque tous retournés du côté américain. Il eut cependant quelques petites escarmouches avec les retardataires, et fit environ soixante-et-quinze prisonniers. Plusieurs centaines de fénéens furent arrêtés par le commandant du *Michigan* et retenus prisonniers, parmi eux le général O'Neil. Deux jours après, les officiers et soldats furent mis en liberté en donnant caution, mais les autorités de voulurent pas se désaisir du général. Enfin, quatre ou cinq jours après la bataille du chemin de Ridge, on avait de ces brigands nettoyé le rivage canadien.

Il s'en fallait toutefois que nous fussions au terme de nos alarmes. Les fénéens, réunis en groupes plus ou moins nombreux sur la rive américaine, menaçaient sans cesse notre tranquillité. Tous les jours on entendait parler de descentes projetées contre Windsor, Port-Hope et cent autres endroits différents. La population de notre pays était dans des transes continuelles. On connaissait par l'affaire de Fort-Érié ce que feraient les autorités fédérales. Le Haut-Canada ne fut rassuré que lorsque sa frontière fut d'un bout à l'autre garnie de volontaires, et lorsque les canonnières remontèrent le fleuve Saint-Laurent pour protéger nos côtes contre les tentatives de ces fibustiers.

Il n'y a guère de témérité à dire que les fénéens comptaient sur l'appui de la nombreuse population irlandaise du Haut-Canada, et il est bien probable que c'est pour cela qu'ils dirigèrent leurs premières attaques contre cette partie de la province. Se voyant repoussés et exécrés de toute la population du Haut-Canada, sans distinction de race ou de croyance, ils tournèrent leurs regards vers le Bas-Canada. Ils avaient probablement entendu dire qu'il existe à Montréal une population flottante qui se recrute principalement dans l'origine irlandaise, population prête à tous les excès et ne demandant pas mieux que de bouleverser la société.

Peut-être même poussaient-ils la folie jusqu'à espérer des sympathies parmi les Canadiens-Français. Quoiqu'il en soit ils ont été encore moins heureux dans le Bas que dans le Haut-Canada.

Il commencèrent par concentrer des troupes à St. Alban, Malone, Burlington, etc ; le 8 juin ils s'ébranlèrent, traversèrent la frontière bas-canadienne et s'emparèrent de Pigeon-Hill, St. Armand, et Freligsburg, qui, par une négligence inexplicable, n'étaient point défendus. Ils firent partout un ravage épouvantable, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter. On évalue à quatorze cents le nombre de ceux qui violèrent ainsi notre territoire. Le lendemain de grand matin les troupes canadiennes se mirent en marche pour cerner l'ennemi avec la détermination de l'anéantir, s'il y avait moyen de le rencontrer. Mais les fœniens se doutèrent de ce qui allait leur advenir, s'ils séjournèrent plus longtemps sur notre sol et d'avance prirent la fuite. Seuls les *Guides* eurent avec eux une courte mais vive escarmouche durant laquelle ils firent sentir la pesanteur de leurs bras et leur habileté à manier l'épée du haut d'un cheval. Tout s'est borné de la part des fœniens à répandre la désolation dans des campagnes riches et florissantes, à maltraiter des femmes et des vieillards sans défense et à fuir à toutes jambes devant le moindre détachement d'hommes armés. Maintes et maintes fois nos soldats cherchèrent à engager un combat, mais inutilement; ces fœniens voulaient piller, ils avaient peur du combat. Il y avait dans le cœur de nos troupes comme un désir irrésistible de donner des preuves de leur bravoure. Le bataillon Canadien-français surtout, les braves *Chasseurs* du colonel Coursol, n'aurait point demandé mieux que de recevoir en cette occasion le baptême du sang. A leur grand regret nos troupes ont dû se borner à faire quelques prisonniers. La nouvelle conduite adoptée par le gouvernement de Washington et encore plus l'intrépidité de nos soldats ont amorti l'ardeur fœnienne.

Il n'en reste pas moins constant devant l'histoire que si le cabinet du Président Johnson l'avait voulu, nous n'aurions éprouvé aucun des dégâts commis par ces voleurs armés en guerre, par ces bandits commandés par des généraux de l'Union. Le premier acte d'invasion a été commis le 1er juin, et la proclama-

tion de M. Johnson réproivant ces actes n'a été publiée que le 6. Et encore, depuis cette proclamation, les procès intentés à Roberts, à Sweeney et à quelques autres chefs du mouvement semblent bien devoir tourner en farce judiciaire. Il faut que l'opinion publique soit arrivée à un état de corruption bien alarmant pour supporter des choses aussi contraires au droit des gens, aux sentiments de justice naturelle.

En vue des dangers créés par ces incursions incessantes sur la frontière, notre gouvernement a cru devoir demander la suspension de *l'habeas corpus* et du procès par jury pour la durée d'un an. Le parlement a fort approuvé cette mesure de rigueur, nécessaire dans les circonstances difficiles où nous sommes. Il a jugé cet acte d'une nécessité tellement pressante qu'il l'a adopté le jour même de sa réunion, et le gouverneur l'a sanctionné immédiatement après. Depuis lors notre parlement n'a rien fait qui soit d'un intérêt bien palpitant. Mais on nous promet qu'avant la fin de la session, un projet de constitutions locales sera soumis aux chambres. Il est probable que ce projet sera présenté, comme le projet de constitution fédérale, en une seule résolution ; il faudra se prononcer sur le projet pris dans son entier et non sur telle ou telle autre particularité. Les élections du Nouveau-Brunswick dont le résultat est si favorable à la confédération ont sans doute hâté l'organisation de ces gouvernements locaux. Le Haut-Canada qui n'a aucune institution particulière à sauvegarder, préfère n'avoir qu'une chambre locale, une espèce de grand conseil municipal, avec un lieutenant-gouverneur pour préfet, sans ministres responsables. Le Bas-Canada, dont la condition est toute différente, continuera à jouir du gouvernement responsable comme province séparée et aura deux chambres législatives dont une seule électorale. Le Bas-Canada élira à sa chambre d'assemblée locale exactement le nombre de députés qu'il envoie aujourd'hui à l'assemblée législative des Canadas-Unis. Il est évident qu'en tout cela l'on cherche à ne bouleverser que le moins possible les institutions du Bas-Canada.

Les nouvelles européennes sont toujours à la guerre. Le conflit austro-prussien menace de troubler la paix de cinq ou six grandes



nations. Ces bruits de guerre s'apaisent un peu cependant devant les préparatifs qui se font pour réunir en un congrès les représentants autorisés de toutes les puissances intéressées. C'est à Paris que doit se tenir cette conférence, et l'on a même parlé de l'Empereur comme devant la présider en personne. Du plus ou moins d'harmonie qui régnera au sein de cette auguste assemblée sortira la paix ou la guerre pour l'Europe. Plaise à Dieu que ce ne soit pas la guerre !

E. GÉRIN.

# LETTRES

DE NN. SS. LES ÉVÊQUES DE TLOA, DE MONTRÉAL, ET  
D'OTTAWA.

---

Archevêché de Québec, 28 mai 1866.

A. F. A. H. LaRue, Ecuyer, Secrétaire du Bureau de la rédaction du "Foyer Canadien," etc.

MONSIEUR,

En accusant réception de la collection complète de la publication dirigée par MM. les Directeurs du "Foyer Canadien," je vous prie de leur offrir l'expression de ma sincère reconnaissance pour ce don estimable, et encore plus pour les généreux efforts qu'ils font dans le but si louable de donner à la littérature canadienne une direction entièrement conforme aux principes catholiques. C'est une œuvre d'une grande importance pour le bien de notre jeune Canada, et qui mérite les bénédictions de Dieu et de l'Église.

Et je demeure bien cordialement,

Votre dévoué serviteur,

† C. F. ÉVÊQUE DE TLOA.

Montréal, 14 Mai 1866.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'être chargé par Monseigneur l'Évêque de Montréal d'accuser réception de la collection complète du "Foyer Canadien" que vous avez bien voulu lui adresser, et de vous offrir ses bien sincères remerciements.

Sa Grandeur ne peut qu'approuver bien hautement ce travail dont le but unique est de donner à la Littérature Canadienne une direction en tout conforme aux principes catholiques; et elle forme des vœux pour le plein succès d'une œuvre qui ne peut manquer d'exercer une influence très-favorable sur la société.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Avec une considération bien distinguée,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

J. O. PARÉ, Chan. Secrétaire.

Messieurs les Directeurs du

"Foyer Canadien."

Ottawa, le 8 mai 1866.

A M. le Secrétaire du *Foyer Canadien*.

MONSIEUR,

J'accepte avec reconnaissance la collection du "Foyer Canadien" dont vous avez eu la bonté de me faire présent au nom des Directeurs. Je vous envoie par la présente mon abonnement pour

l'année 1866. Il me serait pénible de ne pas avoir la suite d'une collection publiée autant dans les intérêts de la religion que dans celle de la littérature canadienne.

Dans le courant de l'année, un certain nombre de personnes instruites se sont rendues à Ottawa à la suite du gouvernement ; je suis convaincu qu'elles aimeront à garder un souvenir précieux du Bas-Canada. Je me ferai un plaisir de les entretenir dans ces bonnes dispositions en les encourageant à s'abonner à un recueil qui honore le Bas-Canada et ceux qui s'emploient avec zèle et désintéressement à sa rédaction.

Je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

† JOS. EUGÈNE, ÉVÊQUE D'OTTAWA.

## VARIÉTÉS.

GORIA.—Le nom de ce pianiste distingué est bien connu de plus d'un de nos lecteurs. Ses belles compositions intitulées : *Souvenir du Théâtre Italien*,—*Finale de Lucrezia Borgia*,—*Belisario*,—*Grande valse de concert*, sont familières à tous nos pianistes québecquois.

M. Gorla habite Paris. C'est un homme de très-haute taille, qui ressemble beaucoup à feu C. W. Sabatier, au physique, et qui, coïncidence singulière, lui ressemble également beaucoup comme compositeur. Il l'emporte cependant sur Sabatier de toutes façons.

La musique de Gorla, comme celle de Sabatier, ne contient presque rien de neuf. Il signe sans sourciller les réminiscences les plus flagrantes, et croit avoir créé lorsqu'il n'a que pillé. Mais ces réminiscences viennent toujours de bons endroits, et l'auditeur pardonne volontiers à un artiste de manquer d'originalité lorsque cet artiste puise à pleines mains dans les meilleures œuvres des grands maîtres.

M. Goria est plus remarquable encore comme exécutant que comme compositeur. Il y a un contraste qui plaît dans l'action de cet homme à taille presque herculéenne, assis gravement au piano, et faisant entendre un jeu ferme, sans doute, mais très-net, et souvent plein de délicatesse et de légèreté.

L'auteur du *Souvenir du Théâtre Italien* est un grand causeur. Un jour (c'était pendant la révolte des Cipayes, dans les Indes,) il demandait à un artiste canadien, alors à Paris, si la guerre était dans son *Ile* !.....Il avait affaire à un perfide qui n'a pas laissé tomber le mot.

---

GAZETTE.—C'est à Venise que parut la première feuille imprimée. On la vendait par les rues pour une petite pièce de monnaie appelée *gazetta*. De la pièce de monnaie le mot *gazette* passa à la feuille même dont elle était le prix. Ce mot appartient aujourd'hui à presque toutes les langues de l'Europe.

---

RAQUETTES.—Le mot *raquette* n'est employé en France que pour désigner le petit objet avec lequel on y joue au volant. Un auteur français ayant lu que les canadiens faisaient, en hiver, de longues marches en raquettes, et croyant voir là une faute d'impression, écrivait que, malgré la rigueur de leur climat, les canadiens, en hiver, se promenaient en *jaquette*.

---

**BIBLIOGRAPHIE.**—Le troisième volume des *Annales* si intéressantes publiées par les religieuses Ursulines de Québec, (C. Darveau, imprimeur) doit paraître incessamment.

Les *Mémoires* de M. P. Aubert de Gaspé, (Imprimerie Desbarats) seront livrés au public dans le courant du mois prochain.

Le grand travail de M. l'abbé Maurault sur l'histoire des Abénaquis est maintenant terminé et déjà sous presse.

Un ouvrage du même genre : l'histoire des Hurons, doit être publié dans un avenir plus ou moins rapproché par M. J. C. Taché, dont les notes sont déjà toutes prêtes.

De son côté, M. l'abbé Laverdière travaille avec une constance de bénédictin à une réédition des *Voyages de Champlain*, avec notes, cartes, etc., etc.

La cinquième livraison des *Chansons populaires du Canada*, données en prime aux abonnés du *Foyer Canadien* pour 1865, paraîtra dans quelques jours. Le gérant actuel du *Foyer Canadien* a reçu au sujet de cette publication la lettre suivante qui témoigne de l'intérêt qu'offre les mélodies populaires aux musiciens éclairés :

Paris, 25 Février, 1866.

MONSIEUR,

J'ai écrit il y a près de deux mois à M. Ernest Gagnon pour le prier de m'envoyer son volume des *Chansons populaires du Canada*. N'ayant pas reçu de réponse, je m'adresse à vous avec la même prière. Je ne possède qu'une livraison de cet ouvrage. Elle m'est tombée entre les mains par le plus grand des hazards, et,

comme je m'occupe beaucoup de chansons populaires, j'aimerais avoir l'ouvrage entier.....

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

J. B. WEKERLIN,

Membre du comité des études  
au conservatoire impérial de musique.

M. C. Darveau,  
Gérant du *Foyer Canadien*,  
Québec, (Canada).

Un traité d'Arithmétique par M. F. X. Toussaint, un ouvrage sur la Tenue des Livres par M. N. Lacasse et un traité sur le calcul mental par M. F. E. Juneau ont paru dans le courant du mois dernier. Ces trois ouvrages ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique.

---

ERREURS ET MENSONGES HISTORIQUES, par M. Ch. Barthelemy, membre de l'Académie de la Religion catholique de Rome. — Chez Bleriot, éditeur, quai des Grands-Augustins, 55, à Paris. M. de Maistre a dit avec raison que, depuis deux siècles, l'histoire était une conspiration contre la vérité. Les erreurs et les mensonges historiques sont nombreux, surtout à l'égard de la religion; aussi M. Barthelemy a-t-il rendu un véritable service en les recueillant et en les démasquant dans son ouvrage. On y trouvera la vérité sur la papesse Jeanne, l'Inquisition, Galilée martyr de l'Inquisition, les rois fainéants, l'usurpation de Hugues-Capet, la Saint-Barthelemy, l'Homme au masque de fer, le Père Loriquet, l'évêque Virgile et les Antipodés, le procès de Calas et



la révocation de l'édit de Nantes. Il démontre historiquement la fausseté du mot attribué à Henri IV, que *Paris valait bien une messe*.—Ce livre est intéressant et bien écrit.

---

Tout le monde connaît le Capitaine Labelle, du Québec. Il est fier de son Québec, le capitaine, et il a bien raison. Dernièrement, il demandait à un de nos plus estimables poètes ce qu'il en pensait. Celui-ci réclama un moment de réflexion et, au bout de quelques minutes, remit au capitaine une feuille de papier sur laquelle on pouvait lire ce qui suit :

Avec son souffle tout puissant  
Qui fait trembler vals et collines  
Et son dôme resplendissant  
Couronnant ses lourdes machines,  
C'est un monstre dans le lointain,  
De près c'est un palais de fée  
Qui, dirigé par un lutin,  
Glisse majestueux sur la vague étouffée.

B. SULTE.

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec: MM. Garant et Trudelle; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière: F. H. Proulx.

Trois-Rivières: H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe: A. Kéroack.

Montréal: MM. Fabre et Gravel: J. B. Rolland et fils.

Ottawa: L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.